

CORPORATION
MÉTAUX PRÉCIEUX DU QUÉBEC

CORPORATION MÉTAUX PRÉCIEUX DU QUÉBEC
(Anciennement Métaux stratégiques du Canada)

(une société d'exploration)

RAPPORT DE GESTION
Pour l'exercice clos le 31 janvier 2019

Le présent rapport de gestion (le « rapport ») de Corporation Métaux Précieux du Québec (anciennement Métaux stratégiques du Canada) (la « Société ») est conforme au règlement 51-102A des Autorités canadiennes en valeurs mobilières en matière d'information continue.

Le rapport présente le point de vue de la direction de la Société sur les résultats que la Société a obtenus au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2019 ainsi que sa situation financière et ses perspectives d'avenir. Les commentaires et analyses qui suivent complètent les états financiers audités pour l'exercice clos le 31 janvier 2019 sans en faire partie. Ce rapport devrait donc être lu conjointement avec les états financiers consolidés audités au 31 janvier 2019 et les notes y afférentes. Les commentaires et analyses fournissent un compte rendu de la performance de la Société pour l'exercice clos le 31 janvier 2019. Ce compte rendu a été effectué par la direction grâce aux renseignements compilés à la date du rapport.

Toutes les données sont libellées en dollars canadiens à moins d'indication contraire. Des informations supplémentaires sur la Société sont disponibles sur le site Internet de SEDAR : www.sedar.com. Les actions de la Société sont inscrites sur la Bourse de croissance TSX sous le symbole CJC, à la bourse américaine Bulletin Board (OTC-BB) sous le symbole CJCF et à la bourse de Francfort sous le symbole YXEN.

DATE

Le rapport a été préparé avec l'information disponible en date du 21 mai 2019.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES RENSEIGNEMENTS PROSPECTIFS

Le présent document contient des énoncés prospectifs qui reflètent les attentes actuelles de la Société liées aux activités futures. Dans la mesure où des déclarations contenues dans ce document contiennent de l'information qui n'est pas de nature historique, ces déclarations sont essentiellement prospectives et souvent identifiées par des mots comme « anticiper », « prévoir », « estimer », « évaluer », « projeter », « planifier » et « croire ». Des énoncés prospectifs comportent des risques, des incertitudes et des éléments qui pourraient faire en sorte que les véritables résultats diffèrent des résultats prédits ou sous-entendus par ces mêmes énoncés prospectifs. Il existe de nombreux facteurs qui pourraient causer une telle disparité, notamment l'instabilité des prix du marché des métaux, les répercussions des fluctuations des cours de change des devises étrangères et des taux d'intérêt, des réserves mal estimées, les risques pour l'environnement (réglementation plus sévère), les situations géologiques imprévues, les conditions défavorables à l'extraction, les changements de réglementation et de politiques gouvernementales (lois ou politiques), le défaut d'obtenir les permis nécessaires et les approbations des instances gouvernementales, ou tout autre risque lié à l'exploitation et au développement.

Même si la Société croit que les hypothèses découlant des énoncés prospectifs sont plausibles, il est fortement recommandé de ne pas accorder une confiance excessive à ces énoncés, qui ne sont valables qu'au moment de la rédaction de ce document. La Société décline toute intention ou obligation en ce qui concerne la mise à jour ou la révision d'un énoncé prospectif quelconque, peu importe si le ou les énoncés concernés doivent être révisés à la lumière de nouveaux renseignements, de nouvelles situations ou de tout autre nouveau facteur à moins d'y être tenus selon les lois sur les valeurs mobilières applicables.

NATURE DES ACTIVITÉS

Corporation Métaux Précieux du Québec est constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*. La Société est engagée dans l'acquisition de projets miniers, dans l'exploration et la mise en valeur de ces projets. Les activités de la Société sont exercées au Canada.

Le 27 juin 2018, la Société et Matamec Explorations inc. (« Matamec ») ont procédé à un regroupement d'entreprises par voie d'arrangement et approuvé par une ordonnance de la Cour Supérieure du Canada. Suite à ce regroupement, la Société a changé sa dénomination sociale pour Corporation Métaux Précieux du Québec et a également procédé à la consolidation de ses actions ordinaires à raison d'une action ordinaire post-consolidation pour 4,16 actions ordinaires pré-consolidation.

Le 1^{er} février 2019, la Société a procédé à la liquidation de sa filiale Matamec.

ACQUISITION

Le 27 juin 2018, la Société a conclu l'acquisition de toutes les actions émises et en circulation de Matamec qui exerce ses activités au Québec.

L'acquisition de Matamec a été réalisée par voie d'un échange d'actions aux termes duquel la Société a émis 8 813 846 actions post-consolidation en échange de toutes les actions émises et en circulation de Matamec, dont la juste valeur à la date d'acquisition est de 3 849 888 \$. La valeur de remplacement des options détenues par les administrateurs de Matamec de 5 589 \$ calculée la journée avant l'acquisition se sont ajoutée à ce montant pour un total de 3 855 477 \$.

La juste valeur des actions émises à titre de contrepartie a été déterminée sur la base du cours des actions. Cette acquisition ne représente pas un regroupement d'entreprise selon les indications de IFRS 3.

Le tableau qui suit détaille la juste valeur de la contrepartie totale transférée et la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs identifiables repris à la date d'acquisition de Matamec :

<u>Actifs acquis</u>	\$
Trésorerie	225 463
Taxes à recevoir	52 480
Crédit d'impôt minier et crédit d'impôt relatif aux ressources à recevoir	240 109
Frais payés d'avance	33 599
	<hr/>
	551 651
Placement en actions de Métaux Précieux du Québec	240 503
Bons de souscription	267 800
Immobilisations corporelles	139 245
<u>Actifs de prospection et d'évaluation</u>	<u>4 127 030</u>
Total actifs acquis	5 326 229
<u>Passifs repris</u>	
Charges à payer et autre passif ⁽¹⁾	1 470 752
<u>Total passifs repris</u>	<u>1 470 752</u>
<u>Juste valeur de la contrepartie</u>	<u>3 855 477</u>

⁽¹⁾ Après l'acquisition de Matamec, certaines charges à payer ont été réglées en contrepartie d'actions.

PERFORMANCE GLOBALE

EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, QUÉBEC

SAKAMI – PROJET D'OR

Description du projet

Le projet Sakami, détenu à 100 % par la Société, est composé d'un bloc contigu de 213 claims (107, km²) suite à l'ajout de 81 claims du projet Apple inclus dans l'aire d'intérêt de 5 km. Le projet est situé est situé 90 km au nord-ouest de la mine Éléonore, opérée par Newmont Golcorp Corporation (« Newmont »), à une distance de 570 km au nord de la ville de Val-d'Or et à 900 km au nord-ouest de Montréal. Le projet est assujéti à un NSR de 1 % sur certains titres miniers et un produit net de fonderie (« NSR ») de 2 % sur 81 titres dont 1 % pourrait être racheté par la Société pour 1 000 000 \$.

Travaux effectués au cours de l'exercice

Des dépenses de prospection et d'évaluation totalisant 2 438 524 \$ ont été effectuées au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2019 et 100 424 \$ acquis lors de l'acquisition de Matamec.

Secteur La Pointe

La minéralisation sur le secteur de La Pointe se présente dans deux zones aurifères importantes (zones 25 et 26) encaissées dans une séquence volcano-sédimentaire du groupe volcanique de Yasinski (sous-province de La Grande), métamorphosées au faciès amphibolite et fortement déformées par un événement régional OSO-ENE. Cet assemblage composé principalement d'amphibolite basaltique avec des formations de fer sédimentaires locales, et est recoupé par des intrusions tonalitiques également très déformées. Ces unités sont structurellement superposées avec une séquence principalement constituée de paragneiss riche en biotite.

Le 10 septembre 2018, la Société annonçait les résultats de tous les 21 sondages de la campagne de forage hivernale 2018 sur le secteur La Pointe du projet (voir le tableau ci-dessous). Au total, 7 226 m de forage ont été réalisés. Les résultats principaux de cette campagne de forage sont les suivants :

- PT-18-116 : 3,89 g/t Au sur 14,9 m, dont 4,26 g/t Au sur 11,9 m.
- PT-18-118 : 3,22 g/t Au sur 31,5 m, dont 5,11 g/t Au sur 15,0 m.
- PT-18-120 : 3,59 g/t Au sur 27 m, dont 5,06 g/t Au sur 15,0 m.
- PT-18-127 : s'est terminé à 502 m avec 2,04 g/t Au sur 2,5 m.
- Les forages réalisés jusqu'à présent ont défini une zone minéralisée de 800 m de longueur sur 450 m de largeur le long du pendage et jusqu'à une profondeur de 400 m sous la surface.
- Il existe un potentiel important de prolonger la minéralisation en profondeur et à l'ouest.

Intersections minéralisées du programme de forage hivernale 2018 et des coordonnées des sondages

Sondage	UTM E	UTM N	Longueur (m)	Azimut	Pendage	De (m)	À (m)	Intervalle (m)	Au g/t
PT-18-107	375310	5895040	312,0	3,4	-66	250,5	256,5	6,0	1,31
Incluant						253,5	256,5	3,0	1,74
PT-18-107						264,0	265,5	1,5	1,28
PT-18-107						289,5	291,0	1,5	1,49
PT-18-108	375213	5894986	363,0	2,0	-66	285,0	313,5	28,5	0,62
Incluant						304,5	313,5	9,0	1,13
Incluant						309,0	313,5	4,5	1,46
PT-18-108						319,5	325,5	6,0	1,23
PT-18-109A	375110	5895020	399,0	2,9	-69	295,5	385,5	63,0	1,10
Incluant						300,0	315,0	15,0	3,08
Incluant						304,5	309,0	4,5	5,31
Incluant						304,5	310,5	6,0	4,81
PT-18-110	375053	5894981	432,0	359,5	-64	343,5	354,0	10,5	1,78
Incluant						348,0	354,0	6,0	2,15
PT-18-111	375008	5894947	501,0	3,5	-68	385,5	390,0	4,5	3,25
PT-18-111						399,0	400,5	1,5	1,27
PT-18-111						415,5	418,5	3,0	2,42
PT-18-111						445,5	450,0	4,5	1,14
PT-18-112	375099	5894918	480,0	357,2	-70	403,5	415,5	12,0	0,81
PT-18-113	375162	5894871	472,5	357,9	-68	406,5	445,5	39,0	0,69
Incluant						406,5	411,0	4,5	2,98

Sondage	UTM E	UTM N	Longueur (m)	Azimut	Pendage	De (m)	À (m)	Intervalle (m)	Au g/t
PT-18-113						444,0	445,5	1,5	3,40
PT-18-114	375357	5894964	362,0	2,0	-64	286,5	309,0	22,5	1,00
Incluant						294,0	309,0	15,0	1,23
PT-18-115	375403	5894953	414,0	358,7	-66	270,0	277,5	7,5	1,59
PT-18-115						306,0	307,5	1,5	2,53
PT-18-115						412,5	414,0	1,5	3,16
PT-18-116	374962	5894910	485,0	352,7	-66	423,1	438,0	14,9	3,89
Incluant						423,1	435,0	11,9	4,26
PT-18-117	375402	5895126	213,0	3,0	-61	154,5	157,5	3,0	4,72
PT-18-118	375244	5895185	174,0	2,0	-55	103,5	135,0	31,5	3,22
Incluant						106,5	135,0	28,5	3,47
Incluant						112,5	127,5	15,0	5,11
Incluant						114,0	120,0	6,0	6,66
PT-18-119	375216	5895202	193,5	357,4	-52	115,5	117,0	1,5	1,09
PT-18-119						124,5	136,5	12,0	1,49
PT-18-119						142,5	151,5	9,0	1,34
PT-18-119						163,5	165,0	1,5	1,15
PT-18-120	375216	5895202	204,0	357,4	-65	117,0	144,0	27,0	3,59
Incluant						118,5	133,5	15,0	5,06
Incluant						118,5	129,0	10,5	6,12
PT-18-120						201,0	204,0	3,0	1,43
PT-18-121	375167	5895181	240,0	346,8	-61	150,0	178,5	28,5	0,98
Incluant						150,0	156,0	6,0	2,05
PT-18-122	375088	5895144	279,0	2,0	-64	217,5	235,5	18,0	2,05
Incluant						220,5	231,0	10,5	2,41
PT-18-123	375366	5895154	171,0	8,4	-60	112,5	117,0	4,5	1,10
PT-18-123						133,5	135,0	1,5	2,67
PT-18-124	375461	5895088	327,0	358,0	-74	148,5	178,5	30,0	0,99
Incluant						148,5	156,0	7,5	1,45
Incluant						169,5	178,5	9,0	1,57
PT-18-124						232,5	238,5	6,0	2,38
PT-18-125	375258	5894999	339,0	356,1	-63	277,5	280,5	3,0	1,49
PT-18-125						295,5	304,5	9,0	1,78
Incluant						301,5	304,5	3,0	3,70
PT-18-125						316,5	319,5	3,0	1,40
PT-18-126	375307	5894971	354,0	358,4	-64	289,5	309,0	19,5	2,17
Incluant						289,5	300,0	10,5	3,12
PT-18-126						333,0	336,0	3,0	2,15
PT-18-127	374910	5894910	512,1	353,3	-69	467,2	512,1	44,9	0,59
Incluant						471,0	480,0	9,0	1,04
Incluant						499,5	502,0	2,5	2,04

Notes :

1. Les épaisseurs réelles sont estimées en fonction de l'angle de forage et de la géométrie interprétée de la minéralisation et varient de 70 % à 95 % de la longueur forée.
2. Toutes les valeurs en or sont non coupées.

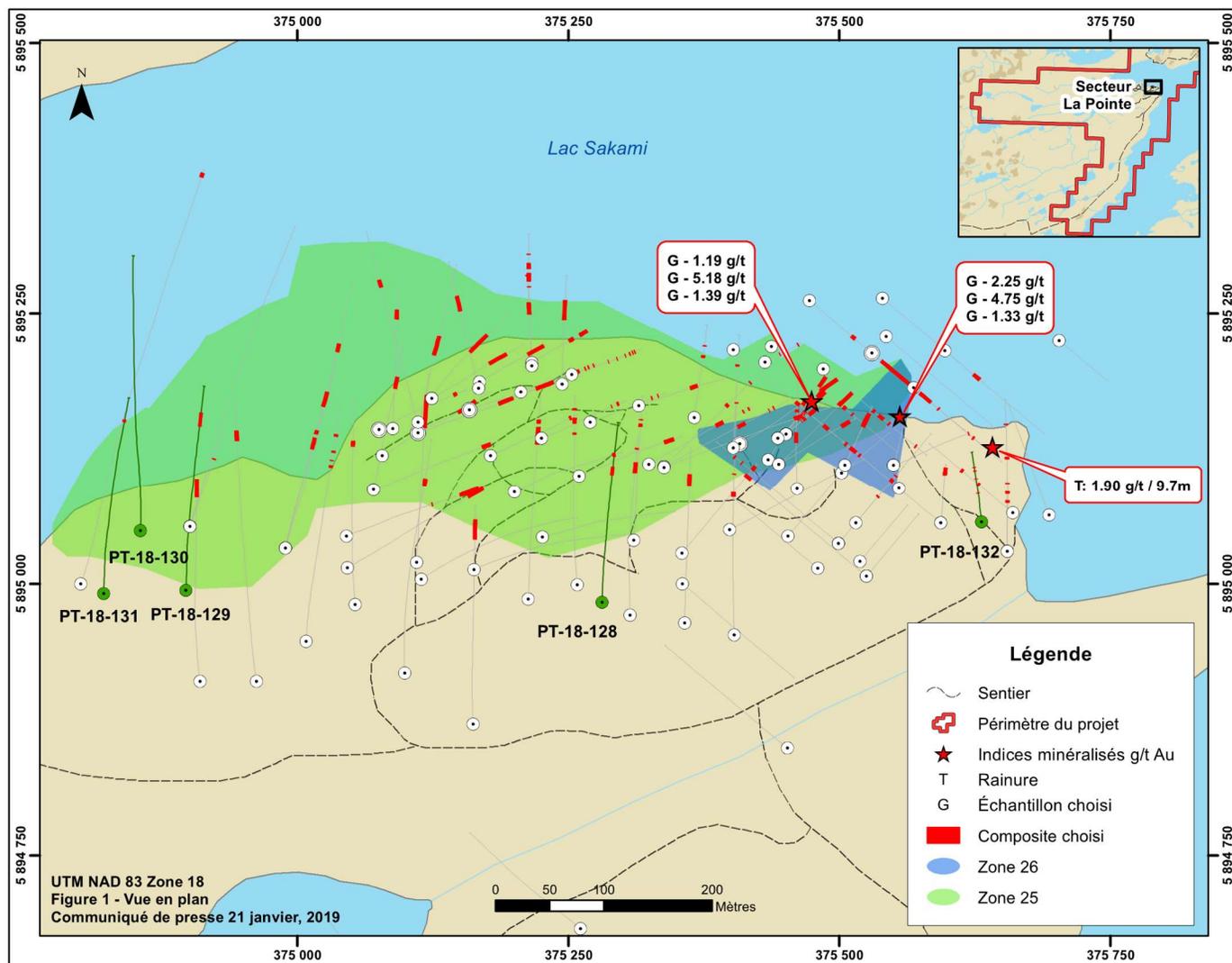
Le 21 janvier 2019, la Société a annoncé les résultats pour les cinq forages complétés entre octobre et décembre 2018 (voir le tableau et les figures 1 et 2 ci-dessous). Au total, 2 028 m de forage ont été complétés. Les résultats de forage confirment que la minéralisation aurifère connue a été étendue à l'ouest de 50 mètres.

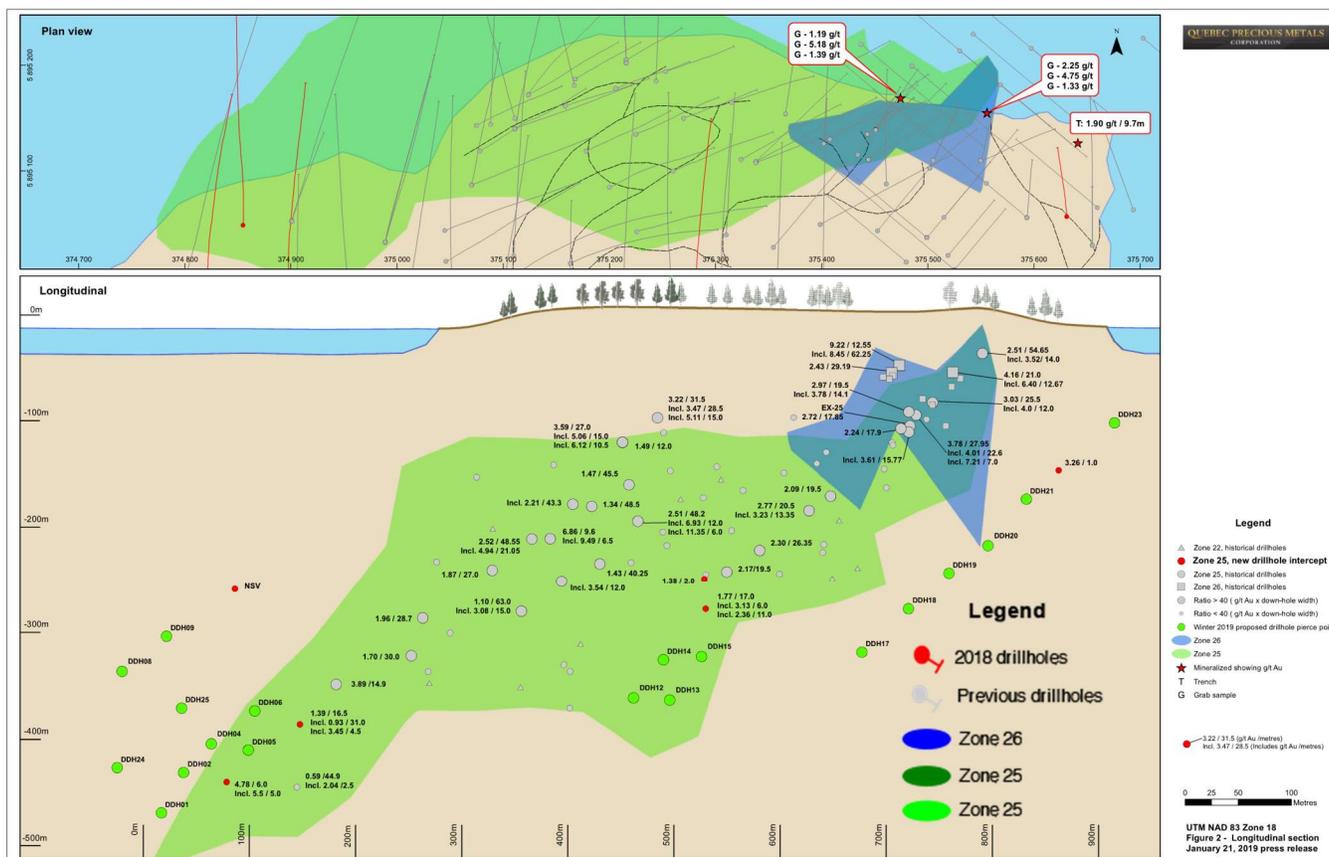
Intersections minéralisées du programme de forage octobre-décembre 2018

Sondage	De (m)	À (m)	Intervalle (m)	Au (g/t)
PT-18-128	295,00	312,00	17,00	1,77
Incluant	300,00	306,00	6,00	3,13
Incluant	295,00	306,00	11,00	2,36
	333,00	335,00	2,00	1,38
PT-18-129	410,00	426,50	16,50	1,39
Incluant	410,00	441,00	31,00	0,93
Incluant	422,00	426,50	4,50	3,45
PT-18-130	Pas de valeurs significatives			
PT-18-131	460,00	466,00	6,00	4,78
Incluant	460,00	465,00	5,00	5,50
PT-18-132	81,00	82,50	1,50	1,03
	122,00	123,00	1,00	2,41
	144,00	146,00	2,00	1,66
	155,00	156,00	1,00	3,26

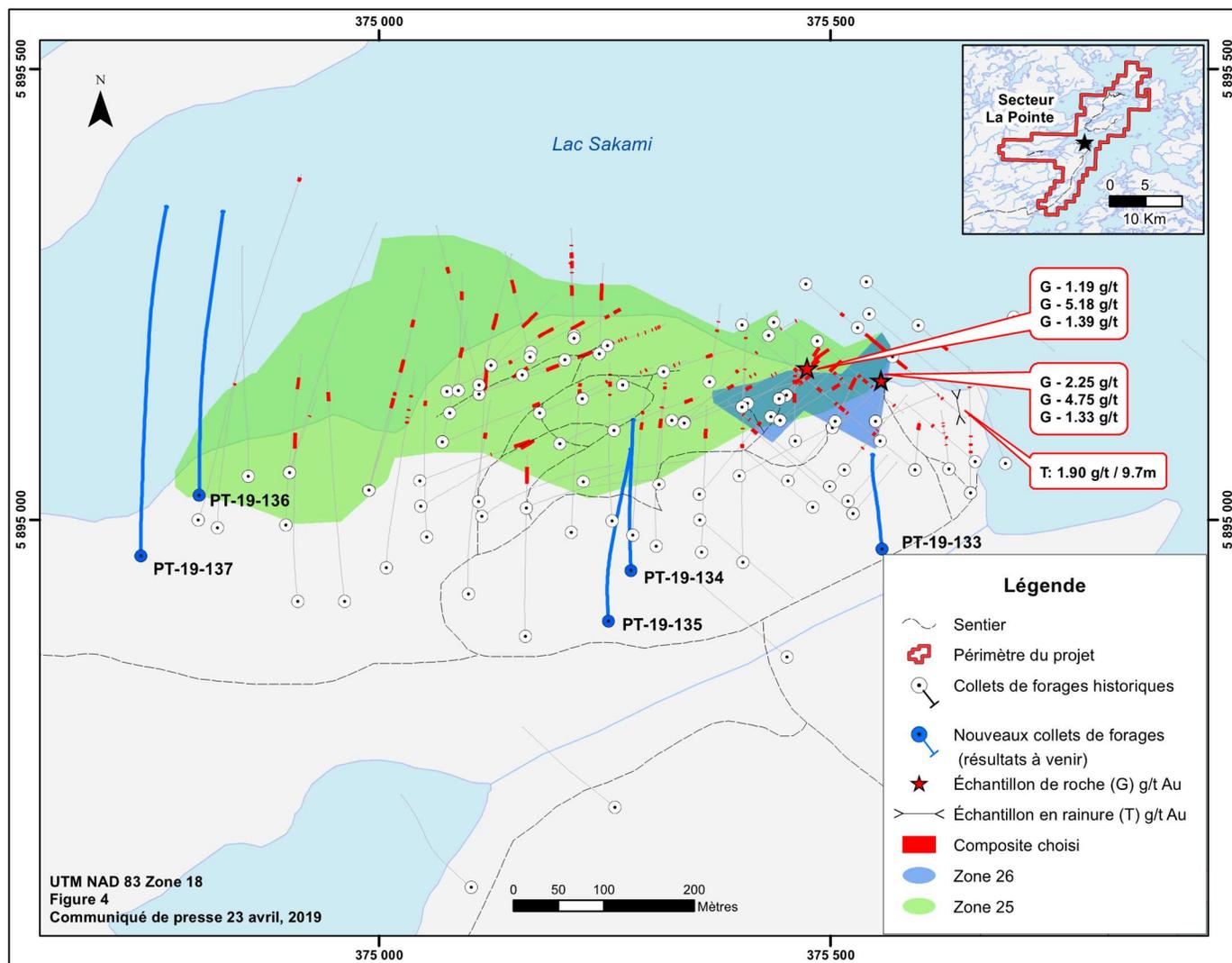
Notes :

1. Les intervalles correspondent aux longueurs de carotte; il est généralement prévu que les sondages intersectent la minéralisation aussi près que possible de la perpendiculaire à la direction; les épaisseurs vraies sont estimées de 75% à 90% de la longueur des intervalles lorsque l'inclinaison des sondages et les pendages des horizons minéralisés sont pris en compte.
2. Toutes les valeurs en or présentées sont non-coupées.
3. Les intersections se situent à l'intérieur des limites géologiques des zones minéralisées mais n'ont pas encore été corrélées aux structures / horizons individuels dans ces zones.

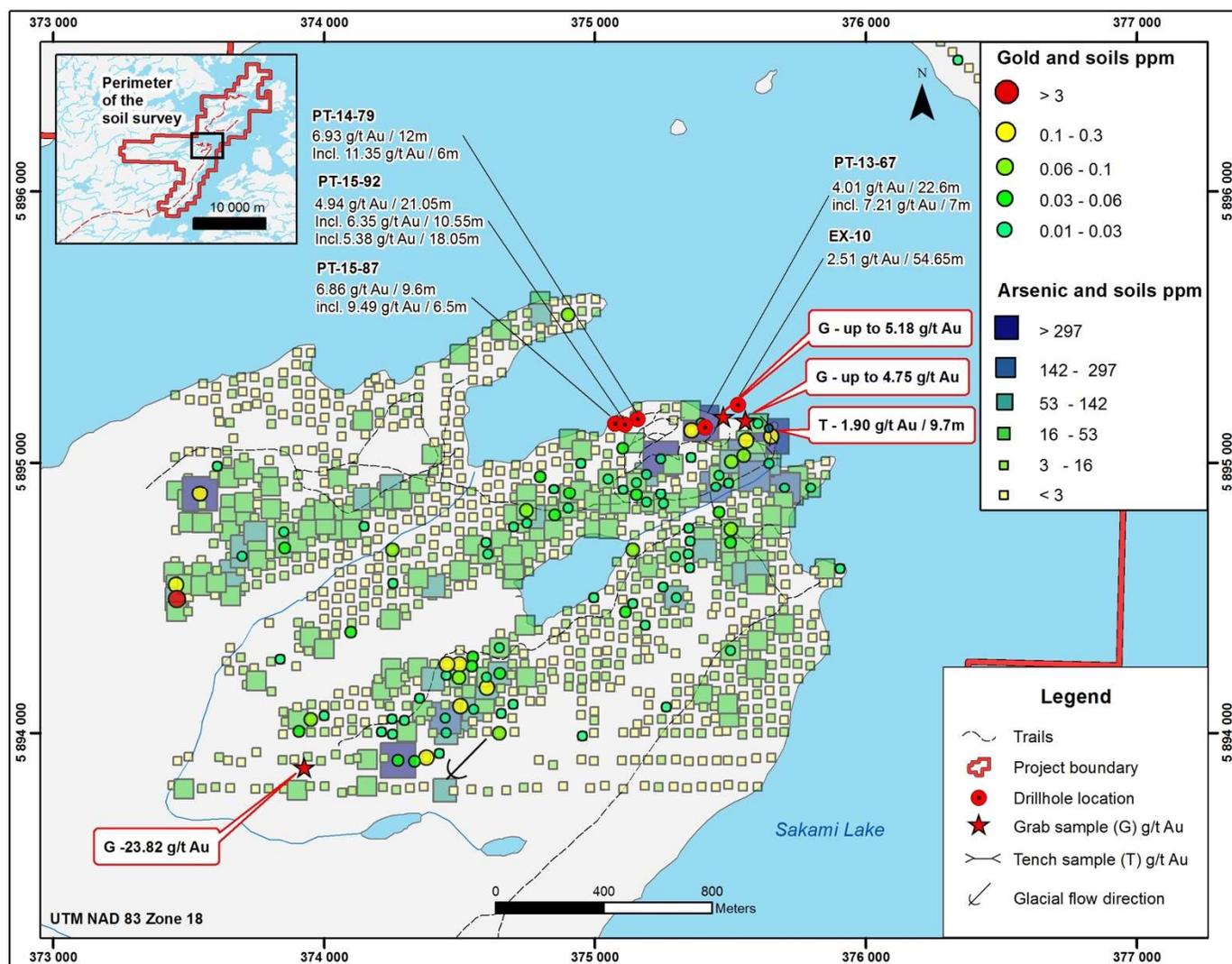




Un programme de cinq sondages totalisant 2 499 m a été complété durant l'hiver 2019. Les localisations des sondages sont présentées à la figure 4 ci-dessous. Ce programme de sondage au diamant a été conçu pour tester les extensions en plongée en profondeur des zones à haute teneur définies comme >40 gramme-mètre x intersection forcées (Au g/t x longueur intersectée) et l'existence de zones subparallèles à des profondeurs moindres. Les résultats sont attendus prochainement.



Le 5 décembre 2018 la Société a annoncé que des résultats très encourageants ont été obtenus à la suite du programme d'échantillonnage de sols réalisé durant l'automne. Ce levé couvre un secteur à l'ouest du gîte de La Pointe. Les résultats obtenus confirment le prolongement du corridor prospectif de Sakami sur une distance d'environ 2 km (voir la figure ci-dessous).



De fortes anomalies en or et arsenic, coïncidentes et de grande taille comprenant des valeurs significativement au-dessus du bruit de fond géochimique, ont été identifiées dans les sols (horizon B) sur le Projet. Les anomalies demeurent ouvertes vers le sud-ouest et surtout vers l'ouest-sud-ouest. Dans la plupart des cas, les minéralisations reconnues jusqu'à présent par prospection, tranchées et forages montrent une corrélation spatiale avec les anomalies en sol, tel que documenté pour le gisement aurifère d'Éléonore (exploité par Newmont).

Les anomalies en sols suggèrent la présence de trois secteurs sources qui peuvent représenter un système minéralisé puissant dans le socle rocheux. Ces secteurs, qui n'ont pas encore été testés par forages, ressortent comme faisant partie du large corridor prospectif Sakami avec un potentiel de découvertes proches de la surface.

Secteur Simon-JR

Le 26 mars et le 23 avril 2019, la Société est a annoncé les résultats des 11 forages de reconnaissance réalisés dans le secteur Simon-JR situé de 3 à 8 km au nord-est du secteur de La Pointe. Tel que présenté sur les figures 1 et 2, onze sondages au diamant (« DDH ») ont été complétés dans le secteur Simon-JR. Dix des 11 sondages rapportés ont recoupé une minéralisation aurifère. Les faits saillants sont les suivants:

Indice Simon

- S119-02 - 14,20 g/t Au sur 2,0 m sur un intervalle de 15,25 m de 2,34 g/t Au; et
- S119-03 - 5,05 g/t Au sur 5,06 m; et
- S119-04 - 4,66 g/t Au sur 3,5 m.

Indice JR

- JR-19-04 - 1,27 g/t Au sur 15,0 m;

La minéralisation comprend de la pyrite, de la pyrrhotite et de l'arsénopyrite disséminée à semi-massive dans une est encaissée dans une séquence volcano-sédimentaire du groupe de Yasinski (sous-province de La Grande) en contact avec les roches sédimentaires du groupe de Laguiche (sous-province d'Opinaca) à l'est. De la minéralisation similaire a été recoupée dans chacun des sondages.

APPLE – PROJET D'OR

Description du projet

Le projet Apple est composé de 46 claims (23,77 km²) et est situé 75 km au nord-ouest de la mine Éléonore, opérée par Newmont. Il est détenu à 100 % par la Société. Le 16 août 2016, 81 claims du projet Apple ont été transférés dans l'aire d'intérêt du projet Sakami. En hiver, le projet est accessible par une route de 40 km de longueur à partir de la route pavée de la Baie-James au km 510 et durant l'été, l'accès par bateau est possible à partir de la route Trans-Taïga.

Le projet couvre une partie de la formation géologique Apple reconnu au début des années 1970 pour la découverte de plusieurs lentilles de conglomérats à cailloux de quartz et à matrice uranifère et pyriteuse couvrant une vaste étendue.

Le gîte Apple a été découvert en 1971 lors d'un levé aéroporté. De 1972 à 1975, une campagne d'exploration a été menée conjointement par The International Nickel Company of Canada Limited (« INCO ») et la Société de développement de la Baie-James, INCO étant l'opérateur. Au total, 65 forages ont été complétés pour un total de 14 000 mètres. Les conglomérats uranifères ont été retracés sur 8 km dans une direction est-ouest.

En 1974, INCO a procédé à une estimation des ressources sur une portion couvrant sept zones à pendage sub-vertical sur un kilomètre de distance. Cette estimation historique fait état d'un total de 9,4 M tonnes titrant 0,054 % U₃O₈ soit 1,08 lb/tonne pour un total de 10,1 millions de livres (GM 57894, 4,3 M de tonnes catégorisées prouvées et probables et 5,0 M de tonnes catégorisées possibles, une personne qualifiée n'a pas effectué suffisamment de travail pour que ces estimations historiques soient considérées des ressources minérales et la Société ne considère pas que ces estimations historiques soient des ressources minérales). Le rapport de Robertson et al. (1986) fait état d'un tonnage de 8,5 M tonnes à 0,052 % U₃O₈ (8,8 M livres U₃O₈) compris dans une enveloppe de 6 m de largeur et de 1 km de longueur, jusqu'à une profondeur de 300 m. Le gîte demeure totalement ouvert en profondeur (une personne qualifiée n'a pas effectué suffisamment de travail pour que ces estimations historiques soient considérées des ressources minérales et la Société ne considère pas ces estimations historiques soient des ressources minérales). Une corrélation a été établie entre les plus hautes teneurs en uranium et le contenu en pyrite. INCO a abandonné le projet en 1975.

Entre 1998 et 2001, le projet a été exploré par Mines d'Or Virginia (« Virginia », maintenant Redevances Aurifères Osisko Ltée), pour évaluer le potentiel aurifère. Des indices significatifs ont été découverts, mais aucun forage n'y a été effectué. Ces indices incluent l'indice Buck découvert en 1998 localisé dans une formation de fer et ayant rapporté jusqu'à 20,15 g/t Au et 2,59 g/t Au sur 3,5 m en rainure. Un autre indice découvert au contact de roches volcaniques et d'une pegmatite a été découvert en 2000 et a rapporté respectivement 23,82 g/t Au et 4,73 g/t Au en échantillons choisis. Plusieurs horizons ultramafiques ont révélé des valeurs anormales en platinoïdes lors des travaux effectués en 2000. Les meilleurs résultats sont 0,491 g/t Pt et 0,23 g/t Pd.

On note aussi la présence de pegmatite albitisée au cœur quartzeux possédant une auréole de tourmalinisation intense et pénétrative, de cristaux de béryl prismatiques et la proximité de roches ultramafiques avec minéralisations chromifères (de l'actinote chromifère est présente dans des roches ultramafiques skarnifiées). Ces éléments sont ceux requis pour la formation d'émeraudes.

En décembre 2013, la Société a acquis 100 % du projet Apple que détenait Strateco en contrepartie d'un paiement en espèce de 10 000 \$ et l'émission de 4 000 000 d'actions ordinaires de la Société. L'entente était aussi assujettie d'une redevance de 2 % NSR, en faveur de Virginia, dont 1 % est rachetable pour 1 000 000 \$.

Travaux effectués au cours de l'exercice

Il n'y a eu aucun travail effectué au cours de l'exercice.

CORRIDOR CHEECHOO-ÉLÉONORE – PROJET D'OR

Description du projet

Le projet Corridor Cheechoo-Éléonore est détenu à 100 % par la Société et est constitué de 551 claims (285,70 km²). Le projet se situe dans les extensions de l'axe qui relie les découvertes d'or sur les projets Sakami et Apple, la mine d'or Éléonore appartenant à Newmont et la découverte d'or Cheechoo de Ressources Sirios Inc. (« Sirios »). La portion nord-ouest du projet est contingue aux projets Sakami et Apple. L'extrémité sud-est du projet est située à environ 24 km au nord-ouest de la mine Éléonore avec une route accessible à 14 km de cet endroit. Sur la base d'un même niveau de métamorphisme élevé et de paragenèses auro-arsénicales semblables, la Société considère que le contexte géologique du projet est de même nature que celui des découvertes Sakami et Cheechoo et de la mine Éléonore.

Le 25 avril 2018, la Société a signé une convention d'achat d'actifs afin d'acquérir 100 % du projet Cheechoo-Éléonore détenu 50 % - 50 % par Ressources Sphinx Ltée (« Sphinx ») et Sirios. Le projet a été acquis, le 27 juin 2018, par l'émission de 600 000 actions ordinaires (post-consolidation). Les prochains travaux de terrain sont en cours de planification dans le cadre des travaux à réaliser sur les projets Sakami et Apple.

Travaux effectués au cours de l'exercice

Il n'y a eu aucun travail effectué au cours de l'exercice.

OPINACA GOLD WEST – PROJET D'OR

Description du projet

Le projet Opinaca Gold West (incluant l'ancien projet Opinaca Lithium) est constitué de 208 claims (109,07 km²) situés à environ 40 km à l'ouest de la mine Éléonore. Le projet est détenu à 100 % par la Société. Il est situé entre 40 et 80 km à l'ouest de la mine Éléonore. La partie ouest du projet est accessible par le km 434 du chemin pavé de la Baie-James. Les claims s'étendent sur une distance d'environ 40 km et couvrent des séquences de roches volcano-sédimentaires prospectives orientées dans un axe généralement est-ouest. Sur le projet Opinaca Gold West, des anomalies géochimiques en or et arsenic ont été identifiées.

Le projet a été acquis, le 27 juin 2018, suite au regroupement d'entreprises par voie d'arrangement et approuvé une ordonnance de la Cour Supérieure du Canada avec Matamec.

La Société prévoit vendre son intérêt dans le projet ou identifier un partenaire pour poursuivre les travaux d'exploration sur le projet.

Travaux effectués au cours de l'exercice

Des dépenses de prospection et d'évaluation totalisant 357 \$ ont été effectuées au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2019.

ANNABELLE – PROJET D'OR

Description du projet

Le projet Annabelle est détenu à 100 % par la Société et est composé de 353 claims (186,08 km²). Ce projet est situé à une distance d'environ 40 km à l'ouest de la mine Éléonore. Le projet couvre des séquences de roches volcano-sédimentaires et des intrusions appartenant à la sous-province Opinaca.

Le projet a été acquis par désignation sur carte suite à une compilation de l'ensemble des informations disponibles au Ministère de l'Énergie et des Ressources Naturelles (« MERN »). La Société prévoit vendre son intérêt dans le projet ou identifier un partenaire pour poursuivre les travaux d'exploration.

Travaux effectués au cours de l'exercice

Il n'y a eu aucun travail effectué au cours de l'exercice.

BLANCHE ET CHARLES – PROJETS D'OR

Description du projet

Le projet Blanche est détenu à 100 % par la Société et est composé de 256 claims (130,92 km²). Ce projet est situé à une distance d'environ 40 km à l'ouest de la mine Éléonore. Il est accessible au kilomètre 230 de la route Trans-Taïga. Le projet Charles est détenu à 100 % par la Société et est constitué de 61 claims (31,15 km²). Il se situe à environ 120 km au nord-est de la mine Éléonore à environ 15 km à l'est du projet Blanche, le long de la route Trans-Taïga. Les projets couvrent des roches volcano-sédimentaires de la sous-province La Grande.

Dans un communiqué de presse en date du 30 avril, 2019 la Société a mis en évidence le fort potentiel cuivre-or de ces projets. Les deux projets sont adjacents à la découverte à haute teneur en cuivre-or-molybdène-argent Mythril d'Exploration Midland inc. (« Midland »). Les échantillons choisis de la découverte de Mythril sont de nature sélective. Les teneurs obtenues ne sont pas nécessairement représentatives de la minéralisation présente sur le projet. BHP Billiton Canada Inc. a récemment investi 5,9 M\$ dans Midland pour financer le forage de la découverte de Mythril.

Sur le projet Blanche, la prospection et le prélèvement d'échantillons choisis ont été complétés par la Société en 2017. Un total de 221 échantillons ont été recueillis systématiquement sur le long de lignes espacées de 400 mètres. Les valeurs des échantillons les plus élevées pour le cuivre sont: 0,31 %, 0,29 %, 0,10% et 0,10 %; et pour l'or: 0,20 g/t, 0,19 g/t et 0,13 g/t. Les moyennes sont de 0,02 % pour le cuivre et de 0,01 g/t pour l'or. Les échantillons choisis sont de nature sélective. Les teneurs obtenues ne sont pas nécessairement représentatives de la minéralisation présente sur le projet.

Le projet Charles montre un contexte géologique similaire. Il consiste en un horizon de basalte amphibolitisé d'orientation NE, intercalé de formations en fer litées et de bandes de paragneiss à biotite et grenat. Des roches ultramafiques ont été observées. Des hauts magnétiques linéaires ont été identifiés dans la portion SE du projet et montrent une corrélation spatiale avec les formations de fer.

Les projets ont été acquis par désignation sur carte suite à une compilation de l'ensemble des informations disponibles au MERN. Des travaux de reconnaissance sur le terrain seront effectués durant la prochaine saison estivale sur le terrain afin de valider davantage le potentiel en cuivre-or des deux projets. La Société prévoit vendre ou identifier un partenaire pour poursuivre les travaux d'exploration sur les projets.

Travaux effectués au cours de l'exercice

Il n'y a eu aucun travail effectué au cours de l'exercice.

NEW GOLD – PROJET D'OR

Description du projet

Le projet New Gold est détenu à 100 % par la Société et est composé de 49 claims (25,90 km²). Il se situe à environ 5 km au nord-ouest du projet 167 extension où Les Mines d'Or Visible Inc. a annoncé, en 2014, la découverte de plusieurs blocs erratiques ayant rapporté des teneurs en or, argent, cuivre et zinc.

Le projet a été acquis par désignation sur carte suite à une compilation de l'ensemble des informations disponibles au MERN et d'une évaluation des trainées glaciaires pour permettre de remonter à possible source in-situ des blocs erratiques identifiés par Les Mines d'Or Visible Inc. Le projet acquis couvre une forte anomalie magnétique orientée SO-NE qui est recoupée par une structure majeure orientée NW-SE. La jonction de ces deux structures est localisée au centre du projet.

Travaux effectués au cours de l'exercice

Il n'y a eu aucun travail effectué au cours de l'exercice.

CHEMIN TROÏLUS – PROJET D'OR

Description du projet

Le projet Chemin Troïlus est détenu à 100 % par la Société et est constitué de 61 claims (33,15 km²). Le projet est localisé 25 km au sud-ouest de l'ancienne mine d'or et cuivre Troïlus et environ 110 km au nord-nord-ouest de la ville de Chibougamau avec un bon accès routier. Le projet est localisé à l'extrémité sud-ouest d'un corridor or-cuivre orienté vers le nord-est à la limite nord de la ceinture de roches vertes Frotet-Troïlus. Ce corridor comprend la Mine Troïlus qui a été exploité par Inmet Mining Corporation de 1997 à 2010 et a produit plus de 2 millions d'onces d'or et 70 000 tonnes de cuivre. Les travaux de prospection effectués ont identifié des blocs minéralisés dans une zone de 220 m par 45 m orientée vers le nord-est dans le corridor. Les blocs minéralisés, cependant, n'ont pas été expliqués par le programme de forage préliminaire et leur source dans le socle rocheux demeure une priorité pour l'exploration future. En combinaison avec le forage, les résultats des campagnes d'échantillonnage tills confirment la prospectivité du secteur. Des travaux complémentaires seront nécessaires pour découvrir la provenance des blocs.

Le 25 avril 2018, la Société a signé une convention d'achat d'actifs afin d'acquérir 100 % du projet détenu par Sphinx. Le projet a été acquis, le 27 juin 2018, par l'émission de 369 000 actions ordinaires (post-consolidation). La Société prévoit vendre ou identifier un partenaire pour poursuivre les travaux d'exploration sur le projet.

Travaux effectués au cours de l'exercice

Il n'y a eu aucun travail effectué au cours de l'exercice.

AUTRES PROJETS

LAC-DES-ÎLES WEST – PROJET DE GRAPHITE

Description du projet

Le projet Lac-des-Îles West est composé d'un grand bloc contigu de 74 claims (40,13 km²) bordant la limite ouest de la mine de graphite Lac-des-Îles (opérée par Imerys), près de la ville de Mont-Laurier à 183 km au nord-ouest de Montréal.

Le 13 mai 2016, la Société et Lomiko Metals Inc. (« Lomiko ») ont procédé à la signature d'un amendement à la convention d'option pour les projets La Loutre et Lac-des-Îles West permettant à Lomiko d'acquérir jusqu'à 100 % d'intérêt dans les deux projets. Lomiko devra également verser un montant additionnel de 1 125 000 \$ en espèces, émettre à la Société 950 000 actions ordinaires de Lomiko (450 000 actions ordinaires déjà reçues) au total pour les deux projets sur une période débutant à la date de l'exercice réputé de l'option du 6 février 2015 et se terminant le 31 décembre 2019.

Au 31 janvier 2019, la Société détient 20 % du projet.

Travaux effectués au cours de l'exercice

Il n'y a eu aucun travail effectué au cours de l'exercice.

LA LOUTRE – PROJET DE GRAPHITE

Description du projet

Le projet La Loutre est composé d'un grand bloc contigu de 48 claims (28,67 km²) situé à approximativement 53 km à l'est de la mine de graphite du Lac-des-Îles (opérée par Imerys), à 120 km au nord de Montréal.

Le 13 mai 2016, la Société et Lomiko ont procédé à la signature d'un amendement à la convention d'option sur les projets La Loutre et Lac-des-Îles West permettant à Lomiko d'acquérir jusqu'à 100 % d'intérêt dans les deux projets. Pour acquérir cet intérêt Lomiko devra verser un montant additionnel de 1 125 000 \$ en espèces, émettre à la Société 950 000 actions ordinaires de Lomiko (pour les deux projets) sur une période débutant à la date de l'exercice réputé de l'option du 6 février 2015 et se terminant le 31 décembre 2019.

Des échantillons choisis prélevés sur le projet ont révélé jusqu'à 22,04 % de carbone graphite et les résultats des tests de pureté du carbone rapportent jusqu'à 100 % de pureté carbone dans les flocons larges et extra-larges. Les résultats des échantillons choisis et de la cartographie sur le projet confirment une structure portante de graphite couvrant une superficie d'environ 7 km par 1 km dans plusieurs zones parallèles de 30 m à 50 m de largeur. Une autre zone a également été identifiée, couvrant une superficie d'environ 2 km par 1 km dans plusieurs zones parallèles de 20 m à 50 m de largeur qui comprend des résultats allant jusqu'à 18 % de graphite. Les échantillons choisis sont sélectifs de par leur nature et ne peuvent être considérés comme représentatifs du gîte.

Le 24 mars 2016, un rapport technique technique indépendant en vertu du Règlement 43-101 sur les normes de divulgation concernant les projets miniers, préparé par B. Turcotte et G. Servelle d'InnovExplo Inc. de Val-d'Or, au Québec, et O. Peters d'AGP Mining. Inc., datée du 24 mars 2016 et intitulé « Technical Report and Mineral Resource Estimate for the La Loutre Property » a été déposé sur le site Sedar (www.sedar.com). Les ressources minérales estimées par InnovExplo Inc. sont présentées dans le tableau ci-dessous.

Ressources indiquées				
Zone	Teneur de coupure Cg (%)	Tonnage (tonnes métriques)	Teneur Cg (%)	Graphite (tonnes métriques)
Toutes les zones	> 3.0	4,137,300	6.50	268,800
	> 2.5	6,927,500	4.95	342,900
	> 2.0	15,181,200	3.49	529,200
	> 1.5	18,438,700	3.19	588,400
	> 1.0	19,005,400	3.13	595,700
	> 0.8	19,137,500	3.12	596,900
	> 0.6	19,279,600	3.09	595,300
	> 0.5	19,381,900	3.09	598,400

Ressources présumées				
Zone	Teneur de coupure Cg (%)	Tonnage (tonnes métriques)	Teneur Cg (%)	Graphite (tonnes métriques)
Toutes les zones	> 3.0	6,181,000	6.11	377,600
	> 2.5	9,699,200	4.86	471,800
	> 2.0	15,332,000	3.92	600,300
	> 1.5	16,675,100	3.75	624,900
	> 1.0	16,927,300	3.71	628,000
	> 0.8	17,120,500	3.68	629,700
	> 0.6	17,306,700	3.63	628,100
	> 0.5	17,400,900	3.63	631,600

Les résultats d'un programme de forage de 1 550 m complété en 2017 sur la zone Refractory a intercepté de multiples zones de minéralisation en graphite. Le 24 avril et le 6 mai 2019, la Société et son partenaire Lomiko ont annoncé les résultats de cinq forages d'exploration au diamant reçus du programme sur la zone Refractory du projet. Un total de 21 sondages ont été complétés pour un total de 2 985 mètres. Les résultats des 16 sondages restants seront rapportés au fur et à mesure de leur réception et de leur compilation. Les résultats obtenus jusqu'à maintenant sont très encourageants.

Au 31 janvier 2019, la Société détient 20 % du projet.

Travaux effectués au cours de l'exercice

Des dépenses de prospection et d'évaluation de 12 690 \$ dont 21 150 \$ ont été assumées par Lomiko au 31 janvier 2019 suite aux ententes d'options intervenues.

SOMANIKE – PROJET DE NICKEL ET D'OR

Description du projet

Le projet Somanike appartient à 100 % à la Société et est constitué de 109 claims (50,82 km²). Ce projet est situé à environ 25 km au nord-ouest de la ville de Malartic, en Abitibi. Le projet a été nommé dans le cadre de la signature d'un accord de coopération avec la première nation Abitibiwinni, basée à Pikogan, Québec. Il couvre une longueur de plus de 14 km et se compose de roches archéennes volcaniques (les groupes de Malartic et Louvicourt) et de roches sédimentaires du groupe de Kewagama. Depuis l'année 2014, Sphinx a réalisé des travaux d'exploration pour valoriser le potentiel en nickel et en or du projet. Le secteur du projet inclut l'ancienne mine souterraine de nickel-cuivre Marbridge qui a produit 774 227 tonnes de minerai titrant 2,28 % de nickel et 0,1 % de cuivre entre 1962 et 1968, avec 4 gisements découverts par prospection de surface et forages entre 1957 et 1966. Marbridge est la seule mine de nickel dans la région de l'Abitibi à ce jour et représente le premier gisement de sulfure de nickel au Québec associé à des roches volcaniques komatiitiques.

Le 25 avril 2018, la Société a signé une convention d'achat d'actifs afin d'acquérir 100 % du projet détenu par Sphinx. Le projet a été acquis, le 27 juin 2018, par l'émission de 531 000 actions ordinaires (post-consolidation).

Travaux effectués au cours de l'exercice

Le 20 août 2018, la Société a conclu une entente avec Vanicom Resources Limited (« Vanicom ») sur le projet Somanike. Selon les termes de l'entente, Vanicom pourra acquérir un intérêt indivis de 100 % dans le projet en contrepartie d'un paiement total de 25 000 \$ en espèces à la signature de l'entente (paiement reçu). Vanicom devra également émettre 125 000 \$ en actions ordinaires de Vanicom, verser 100 000 \$ en espèces et engager 600 000 \$ en dépenses d'exploration au plus tard le 15 juin 2021.

PROJET KIPAWA-ZEUS – PROJET DE TERRES RARES

Description du projet

La Société détient un intérêt de 68 % dans le projet Kipawa et détenu par la Société en coparticipation coentreprise terres rares Kipawa (« SCCK »). Ressources Québec inc. détient un intérêt de 32 %. Ce projet fait partie des 73 claims (43,03 km²) du projet Kipawa-Zeus. Les claims ne faisant pas partie du projet Kipawa sont détenus à 100 % par la Société. Le projet est situé dans la région du Témiscamingue au Québec, à 140 km au sud de Rouyn-Noranda et à 90 km au nord-est de North Bay, en Ontario.

Le projet se situe dans la province géologique de Grenville, à environ 55 km au sud du contact avec la province géologique du Supérieur. Les lithologies consistent principalement de gneiss avec un degré de métamorphisme allant du faciès des schistes verts au faciès amphibolite-granulite. Douze indices de terres rares lourdes ont été identifiés, dont certains contiennent du niobium et du tantale. Le gisement de Kipawa est défini par trois horizons enrichis dans l'intérieur de la syénite du complexe alcalin de Kipawa. Cette syénite contient des oxydes de terres rares légères, mais principalement des oxydes de terres rares lourdes. Les travaux de forage effectués depuis 2011 totalisant 293 forages (24 571 m) ont été utilisés pour réaliser une étude de faisabilité (préparée par Roche ltée et GENIVAR inc. avec le support de SGS Géostat et Golder Associés ltée). L'étude a présenté un calendrier de production sur 15 ans, à l'exclusion d'une période de pré-production de deux ans, visant à enlever le mort-terrain pour permettre une exploitation à ciel ouvert et la construction d'une usine de traitement et des infrastructures connexes. L'ajout de ressources futures pourrait potentiellement augmenter cette durée de vie.

Le 18 septembre 2014, Matamec et Toyotsu Rare Earth Canada Inc. (« TRECan ») ont procédé à la signature d'une entente de terminaison concernant le projet Kipawa. À la suite de la signature de cette entente, Matamec a payé la somme de 280 000 \$ à TRECan et TRECan a converti son intérêt indivis de 49 % dans le projet en une redevance future de 10 % sur le profit net de l'exploitation.

Le 24 septembre 2017, SCCK a pris la décision de cesser les activités de développement du projet Kipawa et par la suite les activités de recherche avec différents partenaires universitaires et agences gouvernementales. Le projet a été acquis le 27 juin 2018, suite au regroupement d'entreprises par voie d'arrangement et approuvé une ordonnance de la Cour Supérieure du Canada avec Matamec. La Société vise à intéresser une ou des tierces parties à se joindre au projet.

Travaux effectués au cours de l'exercice

Des dépenses de prospection et d'évaluation totalisant 357 \$ ont été effectuées au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2019.

TANSIM – PROJET DE LITHIUM

Description du projet

La projet Tansim est constitué de 65 claims (37,66 km²) et est situé dans la MRC de Témiscamingue. Un intérêt de 50 % est détenue par la Société. Le projet Tansim fait partie de la sous-province géologique du Pontiac; situé au sud de la sous-province de l'Abitibi, au sein de la Province archéenne du Supérieur. Les lithologies sont composées d'un ensemble de roches métasédimentaire-métavolcanique-granitoïde-gneiss d'âge Archéen tardif.

Le 22 janvier 2018, Matamec annonçait l'octroi d'une option d'achat sur 65 claims à Sayona Québec inc. (« Sayona ») une filiale détenue à 100 % par la société australienne Sayona Mining Corp. (« Sayona Mining »).

Cette option d'achat est d'une durée de deux ans à compter de la date de signature de l'entente, le 18 janvier 2018. Au cours de la première année, Sayona peut acquérir 50 % des 65 claims, en versant un montant de 103 587 \$ pour les frais de renouvellement des titres miniers, ou un montant de 63 587 \$ (montant versé), en effectuant des travaux d'exploration avant le 31 janvier 2018 sur 50 claims et en versant les frais de renouvellement pour les autres claims. En plus, Sayona a l'obligation de dépenser 200 000 \$ en travaux d'exploration et de verser un montant de 100 000 \$ (montant versé) à la Société. Le 13 novembre 2018, l'entente a été modifiée pour reporter l'échéance de la réalisation des travaux et le versement d'un montant de 100 000 \$ (montant versé) du 31 janvier 2019 au 19 avril 2019.

Si Sayona veut acquérir un intérêt additionnel de 50 % pour obtenir 100 %, au cours de la deuxième année, elle devra dépenser 350 000 \$ en travaux d'exploration et verser un montant de 250 000 \$ à la Société. En plus, la Société recevra un NSR de 2 % sur la production des minéraux extraits sur le projet.

Le projet a été acquis, le 27 juin 2018, suite au regroupement d'entreprises par voie d'arrangement et approuvé une ordonnance de la Cour Supérieure du Canada avec Matamec.

En août 2018, Sayona a annoncé que le programme d'exploration sur Tansim visait à définir des cibles de forage aux zones Viau-Dallaire et Viau. Viau-Dallaire est un dyke de pegmatite mesurant 300 m de long et entre 12 et 20 m d'épaisseur. Sur la seconde zone, Viau, les pegmatites ont été cartographiées sur une surface allant jusqu'à 200 m de long et 30 m de large. Un levé géophysique aérien récent a confirmé une forte anomalie magnétique est-ouest qui correspond à la cartographie de surface historique des pegmatites sur une zone de 9 km de long et de 700 m de large. De plus, les roches magnétiques de composition intermédiaire/mafique de la roche encaissante, confirmées par le levé, sont recoupées par des dykes de pegmatites granitiques sous-parallèles contenant du lithium, du béryllium et du tantale.

Le 9 avril 2019, Sayona Mining annonçait les résultats d'une première campagne de forage sur le projet. Les faits saillants sont les suivants :

- Deux dykes sous-parallèles de pegmatite orientés est-ouest avec une minéralisation à grains grossiers de spodumène ont été intersectés sur une distance de 350 mètres;
- Les forages mettent en évidence la minéralisation dans des deux dykes, y compris 12,35 m @ 1,29% Li₂O près de la surface dans le premier dyke sub-affleurant et 43,7 m @ 0,82% Li₂O, incluant 16,1 m @ 1,26% Li₂O dans le second dyke plus profond; et
- Le programme de forage démontre que le système de pegmatite est ouvert dans toutes les directions, avec le potentiel de découvrir d'autres dykes de pegmatite subparallèles.

Sayona prévoit réaliser d'autres travaux durant l'année 2019 incluant des forages pour valoriser du projet.

Travaux effectués au cours de l'exercice

Des dépenses de prospection et d'évaluation totalisant 23 669 \$ ont été acquis lors de l'acquisition de Matamec au 27 juin 2018.

VALMONT – PROJET DE CUIVRE-PLOMB-ZINC-ARGENT ET OR

Description du projet

Le projet Valmont est constitué de 11 claims (6,21 km²) et est situé dans la partie nord centrale de la Gaspésie, au nord-ouest des monts McGerrigle, à quelque 21 km au sud du village côtier de Marsoui. Le projet fait partie d'une bande large de quelques dizaines de kilomètres de longueur de roches sédimentaires d'âge ordovicien de la province géologique des Appalaches. Sur le projet Valmont, le gisement Candego, qui a fait l'objet d'une opération minière est de type filonien quartz carbonate-plomb-zinc situé le long ou à proximité d'une zone schisteuse communément appelée faille de Candego.

Le projet a été acquis, le 27 juin 2018, suite au regroupement d'entreprises par voie d'arrangement et approuvé une ordonnance de la Cour Supérieure du Canada avec Matamec.

Travaux effectués au cours de l'exercice

Il n'y a eu aucun travail effectué au cours de l'exercice.

VULCAIN – PROJET DE CUIVRE-ZINC

Description du projet

Le projet Vulcain est constitué de 68 claims (40,05 km²) situé en Haute-Gatineau. Il est accessible par la route provinciale pavée 117 et par une route de gravier de 45 km reliant le projet à la sortie Lac Arthur. Le projet appartient à 100 % à la Société. Un gisement situé dans la propriété sous le lac Renzy a déjà fait l'objet d'une exploitation minière de 1969 à 1972 sous le nom de Mine Renzy, on y avait extrait près de 718 000 tonnes de minerai à 0,7 % Ni et 0,7 % Cu. Des travaux de réhabilitation seront entrepris en 2019 par le MERN sur le secteur de l'ancienne opération minière. Le gisement et les indices de nickel-cuivre de la propriété se rencontrent tous à l'intérieur de sills ultramafiques. Ces sills dont la largeur varie de 10 à 300 m et dont la longueur atteint jusqu'à 3 km se sont introduits dans des paragneiss du supergroupe de la province géologique Grenville.

Le projet a été acquis, le 27 juin 2018, suite au regroupement d'entreprises par voie d'arrangement et approuvé une ordonnance de la Cour Supérieure du Canada avec Matamec. La Société prévoit vendre son intérêt dans le projet ou identifier un partenaire pour poursuivre les travaux d'exploration.

Travaux effectués au cours de l'exercice

Il n'y a eu aucun travail effectué au cours de l'exercice.

NEW PROJECT – PROJET DE TERRES RARES

Description du projet

Le projet New Project est constitué de 27 claims (15,93 km²) localisé dans le sud-ouest du Québec. Il est détenu à 100 % par la Société. Le projet a été jalonné pour explorer le potentiel en terres rares du secteur. Le projet est situé dans la province géologique de Grenville.

Le projet a été acquis, le 27 juin 2018, suite au regroupement d'entreprises par voie d'arrangement et approuvé une ordonnance de la Cour Supérieure du Canada avec Matamec.

Travaux effectués au cours de la période

Il n'y a eu aucun travail effectué au cours de la période.

PROJET DE L'ONTARIO

Description du projet

La Société détient un intérêt de 50 % dans 75 titres (12,0 km²) de la projet Matheson-Explorers détenu par la Coentreprise Matheson, située dans le camp minier de Timmins en Ontario. L'entreprise International Explorers and Prospectors Inc. (« IEP ») détient 50 %. Le projet est assujéti à un NSR de 1,5 % à IEP, dont 0,75 % est rachetable

pour la somme de 1 500 000 \$, un NSR de 1,5 % à Amalco, dont 0,75 % est rachetable pour la somme de 750 000 \$ et des NSR de 1 % sur certains titres à d'autres personnes ou sociétés dont sauf un NSR, 0,5% est rachetable pour la somme de 500 000 \$.

Ce projet fait partie des assemblages stratigraphiques qui renferment la plupart des dépôts aurifères du camp minier de Timmins. Plusieurs cibles d'exploration ont été définies lors des programmes d'exploration réalisés dans le passé mais qui n'ont pas été testées de façon systématique par forages.

Le projet a été acquis, le 27 juin 2018, suite au regroupement d'entreprises par voie d'arrangement et approuvé une ordonnance de la Cour Supérieure du Canada avec Matamec. La Société prévoit vendre son intérêt dans le projet ou identifier un partenaire pour poursuivre les travaux d'exploration.

Travaux effectués au cours de l'exercice

Des dépenses de prospection et d'évaluation totalisant 3 360 \$ ont été effectuées au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2019.

Personnes responsables de l'information technique

Normand Champigny, Ing., Chef de la direction, et Jean-Sébastien Lavallée (OGQ # 773), Vice-président de l'exploration et actionnaire de la Société, personnes qualifiées au sens du *Règlement 43-101 sur l'information concernant les projets miniers* ont rédigé et approuvé le contenu technique des projets du présent rapport de gestion.

PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES ANNUELLES

Les principales informations financières qui suivent sont tirées de nos états financiers consolidés audités préparés selon les IFRS pour l'exercice clos le 31 janvier 2019 et 2018 ainsi que pour nos états financiers audités pour l'exercice clos le 31 janvier 2017.

	Exercice clos le 31 janvier 2019	Exercice clos le 31 janvier 2018	Exercice clos le 31 janvier 2017
<i>en millier de dollars, sauf les données par action</i>			
Revenus d'intérêts et autres revenus	31	16	6
Perte nette	(1 294)	(231)	(572)
Perte nette de base et diluée par action	(0,035)	(0,012)	(0,01)
Total des actifs	13 921	4 719	2 646

Les principales données financières annuelles qui suivent devraient être lues conjointement avec les états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 janvier 2019, lesquels sont disponibles sur le site www.sedar.com.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Il est à prévoir que les résultats d'exploitation trimestriels seront tributaires, dans un avenir prévisible, de plusieurs facteurs, y compris le calendrier des travaux d'exploration et aussi selon l'importance et l'augmentation des dépenses liées à nos efforts en matière de développement de la Société. En raison de ces variations, la Société croit que les comparaisons d'une période à l'autre de ses résultats d'exploitation ne donnent pas une idée claire et précise du rendement futur de la Société.

Les commentaires qui suivent analysent les résultats d'exploitation pour l'exercice clos le 31 janvier 2019. Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont tirées des états financiers consolidés audités pour l'année indiquée.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	31 janvier	
	2019	2018
Salaires, assurance, déplacement, pénalités & frais généraux d'administration	363 695 \$	98 454 \$
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	286 414 \$	135 329 \$
Honoraires professionnels et de consultants	607 179 \$	93 468 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	8 342 \$	- \$
Paielements fondés sur des actions	254 475 \$	146 754 \$
Impôts de la partie XII.6	7 212 \$	- \$
Perte sur règlement d'un débiteur	8 605 \$	- \$
Variation de la juste valeur des titres négociables	276 300 \$	76 592 \$
Gain sur la cession d'actifs de prospection et d'évaluation	- \$	(57 375) \$
Perte sur disposition d'immobilisations	30 943 \$	- \$
	<u>1 843 165 \$</u>	<u>493 222 \$</u>
Revenus d'intérêts et de frais de gestion	31 255 \$	15 920 \$
Gain sur radiation de dette	199 583 \$	- \$
Perte avant impôts	1 612 327 \$	477 302 \$
Impôts différés	(318 468) \$	(182 032) \$
Perte nette totale pour l'exercice	<u>1 293 859 \$</u>	<u>295 270 \$</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<u>3 275 858 \$</u>	<u>1 692 814 \$</u>

Revenus d'intérêts et de frais de gestion

Les revenus pour l'exercice clos le 31 janvier 2019 se chiffrent à 31 255 \$ (15 920 \$ en 2018) qui représentent des revenus d'intérêt et de frais de gestion. De par son statut de société d'exploration minérale, la Société ne génère aucun revenu régulier de sorte qu'elle doit assurer sa survie par l'émission de capitaux sociaux.

Salaires, assurance, déplacement, pénalités & frais généraux d'administration

Les salaires, assurance, déplacement, pénalités et frais généraux d'administration pour l'exercice clos le 31 janvier 2019 sont composés principalement par des frais d'occupation, des déplacements, de représentation, frais de bureau, assurance, intérêts et pénalités, salaires et charges sociales ainsi que les frais de renouvellement des claims de la Société. La variation à la hausse de 265 241 \$ par rapport à l'exercice précédent est principalement due à une augmentation des frais de gestion des claims, des frais relatifs aux assurances, déplacements, frais d'occupation ainsi que les salaires et charges sociales compensés par une diminution des frais de pénalités.

Inscription, registrariat et information aux actionnaires

Les frais d'inscription, de registrariat et d'information aux actionnaires pour l'exercice clos le 31 janvier 2019 sont composés principalement par des dépenses de nature légale et réglementaire afin de se conformer aux exigences des autorités des marchés financiers. La variation à la hausse de 151 085 \$ est principalement due à une augmentation des frais de publication, frais de bourse, des frais d'agent transfert, des frais de relations aux investisseurs ainsi que des frais d'informations aux actionnaires. La majorité de ces frais ont été engendrés pour la tenue de l'assemblée annuelle et extraordinaire ainsi que pour conclure le plan d'arrangement des deux sociétés.

Honoraires professionnels et de consultants

Les dépenses d'honoraires professionnels et de consultants pour l'exercice clos le 31 janvier 2019 sont composées principalement par des dépenses de nature légale et comptable, de vérification, de développement des affaires et de frais de gestion. La variation à la hausse de 513 711 \$ par rapport à l'exercice précédent provient d'une hausse des honoraires professionnels, des dépenses de nature légale et comptable afin de conclure de plan d'arrangement, principalement.

Rémunération et paiements fondés sur des actions

La rémunération et paiements fondés sur des actions pour l'exercice clos le 31 janvier 2019 représente la charge reliée à la valeur de 2 580 136 options d'achat d'actions octroyées à des administrateurs, des dirigeants et des consultants dont 135 136 options acquises lors de l'acquisition de Matamec. Une charge de rémunération de 260 064 \$ (dont 5 589 \$ relatif aux options acquises de Matamec) a donc été attribuée au cours de la période à l'égard des options d'achat d'actions octroyées en utilisant le modèle de Black-Scholes.

RÉSUMÉ DES RÉSULTATS TRIMESTRIELS

Les commentaires qui suivent analysent les résultats d'exploitation pour la période de trois mois close le 31 janvier 2019. Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont tirées de nos états financiers intermédiaires résumés non vérifiés pour chacune des périodes de trois mois indiquées.

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

	31 janvier (3 mois)	
	2019	2018
Salaires, assurance, déplacement, pénalités & frais généraux d'administration	149 216 \$	18 841 \$
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	11 079 \$	31 914 \$
Honoraires professionnels et de consultants	(12 326) \$	14 870 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	971 \$	- \$
Paiements fondés sur des actions	254 475 \$	- \$
Impôts de la partie XII.6	139 \$	- \$
Perte sur règlement d'un débiteur	19 090 \$	10 158 \$
Variation de la juste valeur des titres négociables	276 300 \$	76 592 \$
Gain sur la cession d'actifs de prospection et d'évaluation	- \$	(57 375) \$
Perte sur disposition d'immobilisations	100 \$	- \$
	<u>699 044 \$</u>	<u>95 000 \$</u>
Revenus d'intérêts et de frais de gestion	17 459 \$	14 286 \$
Gain sur radiation de dette	154 091 \$	- \$
Perte avant impôts	<u>527 494 \$</u>	<u>80 714 \$</u>
Impôts différés	(20 271) \$	45 663 \$
Perte nette totale pour la période	<u>507 223 \$</u>	<u>126 377 \$</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<u>3 275 858 \$</u>	<u>1 692 814 \$</u>

Revenus d'intérêts et de frais de gestion

Les revenus pour la période de trois mois close le 31 janvier 2019 se chiffrent à 17 459 \$ (14 286 \$ en 2018) qui représentent des revenus d'intérêt et de frais de gestion. De par son statut de société d'exploration minière, la Société ne génère aucun revenu régulier de sorte qu'elle doit assurer sa survie par l'émission de capitaux sociaux.

Salaires, assurance, déplacement, pénalités & frais généraux d'administration

Les salaires, assurance, déplacement, pénalités et frais généraux d'administration pour la période de trois mois close le 31 janvier 2019 sont composés principalement par des frais d'occupation, des déplacements, de représentation, frais de bureau, assurance, intérêts et pénalités, salaires et charges sociales ainsi que les frais de renouvellement des claims de la Société. La variation à la hausse de 130 375 \$ par rapport à la période précédente est principalement due à une augmentation des déplacements, des représentations ainsi que les salaires et charges sociales compensés par une diminution des frais de pénalités et d'assurances ainsi que des frais de renouvellement des titres miniers de la Société.

Inscription, registrariat et information aux actionnaires

Les frais d'inscription, de registrariat et d'information aux actionnaires pour la période de trois mois close le 31 janvier 2019 sont composés principalement par des dépenses de nature légale et réglementaire afin de se conformer aux

exigences des autorités des marchés financiers. La variation à la baisse de 20 835 \$ est principalement due à une diminution des frais de relations aux investisseurs.

Honoraires professionnels et de consultants

Les dépenses d'honoraires professionnels et de consultants pour la période de trois mois close le 31 janvier 2019 sont composées principalement par des dépenses de nature légale et comptable, de vérification, de développement des affaires et de frais de gestion. La variation à la baisse de 27 196 \$ par rapport à la période précédente provient d'une diminution des dépenses de nature légale et comptable compensés par une hausse des honoraires de consultants.

Rémunération et paiements fondés sur des actions

La rémunération et paiements fondés sur des actions pour la période de trois mois close le 31 janvier 2019 représente la charge liée à la valeur de 2 445 000 options d'achat d'actions octroyées à des administrateurs, des dirigeants et des consultants. Une charge de rémunération de 254 475 \$ a donc été attribuée au cours de la période à l'égard des options d'achat d'actions octroyées en utilisant le modèle de Black-Scholes.

Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont dérivées des états financiers non audités de la Société pour chacun des trimestres suivants :

en milliers de \$ sauf données par action	31 janvier 2019	31 octobre 2018	31 juillet 2018	30 avril 2018	31 janvier 2018	31 octobre 2017	31 juillet 2017	30 avril 2017
Revenus d'intérêts et de frais de gestion	17	11	3	-	14	-	-	2
Résultat net	(364)	(337)	(570)	(22)	(62)	10	(68)	(111)
Perte nette de base et diluée par action	(0,008)	(0,008)	(0,018)	(0,001)	(0,003)	0,000	(0,003)	(0,005)

SITUATION FINANCIÈRE ET SOURCES DE FINANCEMENT

La trésorerie et équivalents de trésorerie au 31 janvier 2019 s'élevait à 3 275 858 \$ comparativement à 1 692 814 \$ au 31 janvier 2018. Il est de l'intention de l'équipe de direction d'assurer l'apport additionnel de financement sous forme d'équité afin de continuer de supporter le développement des actifs de prospection et d'évaluation actuels et futurs.

Voici le détail des placements effectués par la Société et l'emploi qu'elle prévoit en faire.

Date	Financement		Objectifs commerciaux
Juin 2018	Actions ordinaires	5 423 304 \$	Fonds de roulement

Pour la prochaine année financière, la Société a budgété 800 000 \$ pour les frais d'administration. La direction estime que, outre sa capacité de continuer à recueillir du financement par l'émission d'actions dans le futur, elle sera capable de maintenir le statut de ses obligations courantes d'exploration et de conserver ses projets en bonne condition pour les 12 prochains mois. L'exploration avancée de certains des actifs de prospection et d'évaluation nécessitera des ressources financières additionnelles substantielles. Il n'y a aucune assurance que de tels financements seront disponibles lorsque requis, ou sous des conditions qui seront favorables pour la Société. La Société peut aussi choisir de procéder à l'exploration et au développement des actifs de prospection et d'évaluation par l'entremise de coentreprises. La direction évalue actuellement les possibilités de financements futurs.

FLUX DE TRÉSORERIE

	31 janvier	
	2019	2018
Activités opérationnelles	(2 247 503) \$	2 644 \$
Activités de financement	5 272 161 \$	2 447 845 \$
Activités d'investissement	(1 441 614) \$	(1 062 727) \$
	<u>1 583 044 \$</u>	<u>1 387 762 \$</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<u>3 275 858 \$</u>	<u>1 692 814 \$</u>

Durant l'exercice clos le 31 janvier 2019, les fonds utilisés pour les activités opérationnelles ont surtout servi à assurer une bonne gestion et à promouvoir la Société.

Durant l'exercice clos le 31 janvier 2019, l'activité de financement suivante a composé ce poste :

Le 27 juin 2018, la Société a émis 8 890 663 actions ordinaires à un prix de souscription de 0,61 \$ par action, pour un total brut de 5 423 304 \$.

Le 15 novembre 2018, la Société a procédé au règlement de dettes à un créancier de Matamec totalisant 88 450 \$ en émettant 145 000 actions ordinaires après regroupement de la Société.

Durant l'exercice clos le 31 janvier 2019, les activités d'investissement ont consisté à la réalisation de travaux de prospection pour la mise en valeur des projets, la refacturation de travaux de prospection et d'évaluation, l'acquisition des actifs de Matamec via le plan d'arrangement et l'encaissement de crédits d'impôt miniers.

OBLIGATIONS CONTRACTUELLES ET ENGAGEMENTS HORS BILAN

REDEVANCES SUR LES PROJETS MINIERES

Projets	REDEVANCES		COMMENTAIRES
	Nom	Pourcentage	
Projets Territoire Eeyou Istchee Baie-James, Québec			
Apple	Osisko Gold Royalties Ltd.	100 %	2 % NSR, 1 % rachetable pour 1 000 000 \$
Sakami	Luc Lamarche	50 %	1 % NSR sur certains claims
	Jean-Raymond Lavallée	50 %	
	Osisko Gold Royalties Ltd	100 %	2 % NSR sur 81 claims, 1 % rachetable pour 1 000 000 \$
Opinaca Gold West & Opinica Lithium	Tony Perron, Tony Perron & Janine Mongrain pour certains claims, Tony Perron Hélène Laliberté pour certains claims	100 %	2 % NSR, 1 % rachetable pour 500 000 \$
Chemin Troilus	Ressources Tectonic inc.	100 %	2 % NSR, 1.5 % rachetable pour 2 000 000 \$
Autres projets, Québec			
La Loutre	Jean-Sébastien Lavallée	33.33 %	1,5 % NSR sur certains claims, 0,5 % rachetable pour 500 000 \$
	Jean-Raymond Lavallée	33.33 %	
	Michel Robert	33.33 %	
Somanike	Osisko Gold Royalties Ltd.	100 %	2 % NSR sur 55 claims
	Globex Mining Enterprises inc.	100 %	GMR (Gross Metal Royalty) sur 7 claims, 1,0 % si Ni moins de 6 US\$, 1,5 % entre 6 \$ et 8 US\$, 2,0 % si plus de 8 US\$
	Jefmar Inc.	100 %	2 % NSR sur 7 claims, 1 % rachetable pour 1 000 000 \$
	RNC Minerals	100 %	2 % sur 6 claims, 2% rachetable pour 2 000 000 \$
Projet Kipawa	Toyotsu Rare Earth Canada Inc.	100 %	Redevance future de 10 % sur le profit net de l'exploitation
Tansim	Ressources Minérales Mistassini Inc.	100 %	1,25 % NSR sur 4 claims, 0,25 % rachetable pour 60 000 \$
Valmont	André Gauthier	100 %	1 % NSR, rachetable pour 500 000 \$ payable sur 2 années
Vulcain	André Gauthier	60 %	1% NSR, rachetable pour 500 000 \$
	Jacques Duval	40 %	
Projets, Ontario			
Coentreprise Matheson	International Explorers and Prospectors Inc.	100%	1.5 % NSR, 0.75 % rachetable pour 1 500 000 \$
	Amalco	100%	0.75 % NSR, 0.75 % rachetable pour 750 000 \$
	Certaines personnes et sociétés sur certains titres	100%	1 % NSR, 1 % rachetable pour 500 000 \$

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Transactions avec les principaux dirigeants

A) Au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2019, la Société a encouru 25 907 \$ (25 826 \$ en 2018) en honoraires professionnels et de consultants auprès du chef des opérations financières. En relation avec ces transactions, la Société n'avait aucun solde à payer au 31 janvier 2019 (2 296 \$ au 31 janvier 2018).

B) Au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2019, la Société a encouru des frais reliés aux actifs de prospection et d'évaluation pour un montant de 2 180 113 \$ (1 300 878 \$ en 2018), aucun honoraire professionnels et de consultant (25 444 \$ en 2018), des frais généraux de 60 662 \$ (39 863 \$ en 2018) auprès de la société Consul-Teck Exploration Minière Inc., une société dont le vice-président de l'exploration (auparavant président du conseil d'administration) de la Société est actionnaire. La Société a un montant de 703 064 \$ à payer au 31 janvier 2019 à Consul-Teck Exploration Minière Inc. (328 012 \$ au 31 janvier 2018).

C) Au cours de l'exercice clos le 31 janvier 2019, la Société a encouru des honoraires professionnels et de consultants pour un montant de 125 000 \$ (45 000 \$ en 2018) auprès de la société Relations publiques Paradox, une société contrôlée par le président (auparavant président et chef de la direction) de la Société. En relation avec ces transactions, la Société n'avait aucun solde à payer au 31 janvier 2019 (63 236 \$ au 31 janvier 2018).

D) Le vice-président de l'exploration de la Société détient 33,33 % de la redevance de 1,5 % NSR sur le projet La Loure suite à une entente signée en 2012. La Société détient l'option de racheter 0,5 % du NSR pour la somme de 500 000 \$.

E) Le 27 juin 2018, la Société a acquis, auprès de Sphinx, les droits relatifs aux claims de trois projets. Normand Champigny est le chef de la direction, Michel Gauthier, François Biron et John W.W. Hick sont administrateurs de Sphinx et de la Société. La Société a émis à Sphinx, 1 200 000 actions ordinaires après consolidation ayant une valeur de 524 160 \$.

	31 janvier 2019	31 janvier 2018
	\$	\$
Salaires et charges sociales	124 951	-
Rémunération et paiements fondés sur des actions	222 335	92 983
	<u>347 286</u>	<u>92 983</u>

PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Généralités

Les principales méthodes comptables et bases d'évaluation ayant servi à la préparation des présents états financiers consolidés sont résumées ci-dessous.

Principes de consolidation

Les états financiers consolidés de la Société comprennent les comptes de la société mère et de sa filiale Matamec au 31 janvier 2019. La société mère contrôle une filiale si elle est exposée, ou a droit, à des rendements variables en raison de ses liens avec la filiale et si elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait du pouvoir qu'elle détient sur la filiale. La filiale de la Société est détenue à 100 % par la société mère. La date de présentation de l'information financière Matamec est le 31 janvier.

Toutes les transactions et tous les soldes entre les sociétés du groupe sont éliminés lors de la consolidation, y compris les profits latents et les pertes latentes sur les transactions réalisées entre les sociétés du groupe. Les montants présentés dans les états financiers de la filiale ont été rajustés au besoin de manière à ce qu'ils respectent les méthodes comptables adoptées par la société mère.

Actif contrôlé conjointement

Depuis le 27 janvier 2015, Matamec et Ressources Québec Inc. (« RQ ») contrôlent conjointement le Projet Kipawa conformément à une convention d'entreprise commune. Matamec détient une participation de 72 %. De l'information

sur cet actif est fournie à la note 9 (Projet Kipawa). Un actif contrôlé conjointement suppose un contrôle conjoint, sans la création d'une société par actions, d'une société de personnes ou d'une autre entité. Lorsque les activités sont effectuées dans le cadre d'actifs contrôlés conjointement, la Société comptabilise sa quote-part des actifs contrôlés conjointement et tout passif qu'elle contracte, ainsi que sa quote-part de tout passif qu'elle contracte conjointement avec les autres coentrepreneurs. L'entente survenue entre RQ et Matamec, selon les pratiques les plus couramment utilisées dans l'industrie, a été traitée d'un point de vue comptable comme un accord d'amodiation, et ce, sans égard à la forme légale de l'entente. L'amodiation est un contrat par lequel une entité (l'amodiateur), accepte de céder une participation directe dans un bien minier à un tiers (l'amodiataire), dans la mesure où ce dernier lui verse une somme d'argent ou engage certaines dépenses relatives au bien en contrepartie de cette participation.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et équivalent de trésorerie comprennent l'encaisse et les dépôts à terme qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont exposés à un risque négligeable de changement de valeur.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites au coût moins l'amortissement cumulé et les charges de dévaluation cumulées. Le coût comprend les frais qui sont directement attribuables à l'acquisition de l'actif. Les coûts ultérieurs sont compris dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés à titre d'actif distinct, tel que requis, lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs associés à l'actif iront à la Société et que le coût peut être évalué de manière fiable. La valeur comptable d'une immobilisation remplacée est renversée lors du remplacement.

Les frais de réparations et d'entretien sont comptabilisés en charge à l'état du résultat net au cours de la période où ils sont engagés. L'amortissement est calculé pour répartir le coût des immobilisations corporelles, moins leur valeur résiduelle, sur leur durée d'utilité, selon la méthode de l'amortissement linéaire, les taux annuels et la période qui suivent :

Bâtiment	4 %
Améliorations locatives	2 ans
Équipement informatique	30 %
Mobilier et équipement de bureau	20 %
Équipement et installations relatifs à l'exploration	30 %

L'amortissement des immobilisations corporelles liées aux activités d'exploration est passé en charge ou est capitalisé aux dépenses d'exploration et d'évaluation en fonction de la politique de capitalisation des coûts d'exploration et d'évaluation. Pour les immobilisations corporelles qui ne sont pas liées aux activités d'exploration et de développement, la charge d'amortissement est constatée directement à l'état du résultat net.

La Société répartit le montant initialement constaté pour une immobilisation corporelle en ses composantes significatives et amortit séparément chacune de ces composantes. Les valeurs résiduelles, la méthode d'amortissement et la durée d'utilité des actifs sont revues chaque année et ajustées au besoin.

Les gains et les pertes découlant de la cession d'immobilisations corporelles sont déterminés en comparant le produit de cession à la valeur comptable de l'actif et sont présentés à l'état du résultat net.

Dépenses de prospection et d'évaluation et actifs de prospection et d'évaluation

Les dépenses de prospection et d'évaluation sont les coûts engagés dans la recherche initiale de ressources minérales avant que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction ne soient démontrables. Les coûts engagés avant l'acquisition des servitudes légales de prospection et d'évaluation sont comptabilisés en résultat net au moment où ils sont engagés.

Lorsque les servitudes légales de prospection et d'évaluation ont été obtenues, tous les coûts liés à l'acquisition des droits miniers, les options d'acquies de tels droits (convention d'options) et les dépenses liées à la prospection et à l'évaluation des projets miniers, diminués des crédits d'impôt liés à ces dépenses, sont comptabilisés en actifs de prospection et d'évaluation. Les dépenses liées à la prospection et à l'évaluation qui sont capitalisées incluent notamment les études topographiques, géologiques, géochimiques et géophysiques, les forages d'exploration, le creusement de tranchées, l'échantillonnage ainsi que les activités en liaison avec l'évaluation de la faisabilité technique et de la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale. Les différents coûts sont incorporés au coût de l'actif de prospection et d'évaluation, projet minier par projet minier, jusqu'à ce que la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale soient démontrées. Ces actifs sont comptabilisés en tant

qu'immobilisations incorporelles et sont présentés au coût moins le cumul des pertes de valeur. Aucune charge d'amortissement n'est comptabilisée pour ces actifs durant la phase de prospection et d'évaluation.

S'il était établi que la viabilité d'un projet minier n'est pas assurée ou si le projet minier était abandonné, le montant capitalisé serait réduit à sa valeur recouvrable, l'écart étant alors comptabilisé immédiatement en résultat net

Si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs de prospection et d'évaluation liés au projet minier correspondante sont alors transférés dans les immobilisations corporelles dans la catégorie Actifs miniers en construction. Avant le transfert, les actifs de prospection et d'évaluation doivent être soumis à un test de dépréciation et toute perte de valeur doit être comptabilisée en résultat net avant le reclassement.

Jusqu'à maintenant, aucune faisabilité technique ni aucune viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale n'a été démontrée.

Cession d'intérêt relativement à des conventions d'option

Lors de cessions d'intérêt relativement à des conventions d'option, la Société ne comptabilise pas les dépenses de prospection et d'évaluation engagées sur les projets par l'acquéreur. De plus, les contreparties reçues en trésorerie ou en actions de l'acquéreur sont portées en diminution de la valeur comptable des dépenses capitalisées auparavant, tout excédent étant comptabilisé comme un profit sur la cession d'actifs de prospection et d'évaluation en résultat net.

Paiements fondés sur des actions

La Société dispose d'un régime d'options d'achat d'actions. Les paiements fondés sur des actions destinées à des employés sont évalués à la juste valeur des instruments émis et amortis sur les périodes d'exercice au moyen du modèle d'évaluation du prix des options de Black-Scholes. Les paiements fondés sur des actions destinées à des non employés sont évalués à la juste valeur des biens ou des services reçus ou à la juste valeur des instruments de capitaux propres émis, s'il est déterminé que la juste valeur des biens ou des services ne peut être évaluée de façon fiable, et sont comptabilisés à la date à laquelle les biens ou les services sont reçus. Le montant comptabilisé est inscrit dans le surplus d'apport.

Les paiements fondés sur des actions (à l'exception des options aux courtiers et à des intermédiaires) sont ultimement comptabilisés en résultat net à la dépense ou capitalisés comme actifs de prospection et d'évaluation selon la nature du paiement et la contrepartie est portée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres. Les paiements fondés sur des actions à des courtiers et à des intermédiaires dans le cas d'un financement en actions sont comptabilisés comme frais d'émission d'instruments de capitaux propres et la contrepartie est comptabilisée au crédit du surplus d'apport dans les capitaux propres.

Si des périodes d'acquisition de droits ou d'autres conditions d'acquisition des droits s'appliquent, la charge est attribuée au cours de la période d'acquisition, suivant la meilleure estimation disponible du nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue. Des conditions d'acquisition des droits, autre que des conditions de marché, sont comprises dans les hypothèses sur le nombre d'options qui, selon les attentes, deviendront exerçables. Les estimations sont ensuite révisées lorsqu'il y a des indications à l'effet que le nombre d'options sur actions dont l'acquisition est attendue diffère des estimations précédentes. Tout rajustement cumulatif avant l'acquisition des droits est comptabilisé dans l'exercice en cours. Aucun rajustement n'est apporté aux charges comptabilisées dans des exercices antérieurs si le nombre d'options sur actions qui ont finalement été acquises diffère de celui qui avait été prévu au moment de l'acquisition.

Dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation et des immobilisations corporelles

Aux fins d'évaluation de la dépréciation, les actifs sont regroupés aux niveaux les plus bas générant des entrées de trésorerie largement indépendantes (unités génératrices de trésorerie). Par conséquent, certains actifs sont soumis individuellement à un test de dépréciation, tandis que d'autres sont testés au niveau d'une unité génératrice de trésorerie.

Tous les actifs individuels ou unités génératrices de trésorerie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Des tests de dépréciation des actifs de prospection et d'évaluation sont effectués projet par projet, chaque projet représentant une seule unité génératrice de trésorerie. Un test de dépréciation est effectué lorsque les indicateurs de dépréciation l'indiquent, mais généralement lorsqu'une de ces circonstances se présente :

-
- Le droit de prospection dans la zone spécifique expire ou expirera dans un proche avenir et il n'est pas prévu qu'il soit renouvelé;
 - Aucune dépense de prospection et d'évaluation ultérieure dans la zone spécifique n'est prévue au budget ni planifiée;
 - Aucune découverte de ressources n'est commercialement viable et la Société a décidé de cesser l'exploration dans la zone spécifique;
 - Un travail suffisant a été réalisé afin d'indiquer que la valeur comptable de la dépense comptabilisée en actif ne sera pas entièrement récupérée.

De plus, si la faisabilité technique et la viabilité commerciale de l'extraction d'une ressource minérale peuvent être démontrées, les actifs de prospection et d'évaluation liés au projet minier correspondante doivent être soumis à un test de dépréciation avant d'être transférés dans les immobilisations corporelles.

Une perte de valeur égale au montant par lequel la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur recouvrable est comptabilisée en résultat net. La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie est la plus élevée de sa juste valeur moins les coûts de sa vente, et de sa valeur d'utilité.

Une perte de valeur peut être reprise si la valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie excède sa valeur comptable.

Capital-social

Le capital-social représente le montant reçu à l'émission des actions moins les frais d'émission, déduction faite de tout avantage d'impôt sur le résultat sous-jacent à ces frais d'émission. Si les actions sont émises à la suite d'exercice d'options sur actions ou de bons de souscription, ce poste comprend également la charge de rémunération antérieurement comptabilisée au poste surplus d'apport pour les options sur actions et au poste bons de souscription pour les bons de souscription.

La Société utilise la méthode de la valeur résiduelle pour évaluer les actions ordinaires et les bons de souscription d'actions émis dans le cadre de placements d'unités. Le produit de l'émission d'unités est réparti entre les actions ordinaires et les bons de souscription d'actions sur la base de la valeur résiduelle, où la juste valeur des actions ordinaires est basée sur la valeur marchande à la date de l'annonce du placement et le solde, le cas échéant, est alloué aux bons de souscription associés.

De plus, si les actions sont émises dans le cadre d'une acquisition d'un projet minier, les actions sont mesurées à leur juste valeur en fonction du cours de la Bourse à la date de conclusion de l'entente.

Actions accréditives

L'émission d'actions accréditives constitue en substance une émission d'actions ordinaires et la vente d'un droit à des déductions fiscales au profit des investisseurs. Au moment de l'émission des actions accréditives, la vente du droit aux déductions fiscales est différée et comptabilisée, le cas échéant, dans l'autre passif à l'état de la situation financière. Les produits des émissions d'actions accréditives sont répartis entre les actions et l'autre passif au moyen de la méthode résiduelle. Les produits sont d'abord imputés aux actions en fonction du cours de la Bourse à la date de l'émission et le montant résiduel est alloué à l'autre passif.

Lorsque les dépenses admissibles ont été engagées et que la Société a renoncé ou à l'intention de renoncer à son droit aux déductions fiscales, le montant comptabilisé à l'autre passif est renversé et comptabilisé en résultat net en déduction de la charge d'impôt différé.

Autres éléments des capitaux propres

Le surplus d'apport inclut les charges de rémunération liées à la rémunération d'options émises aux courtiers et à des intermédiaires ainsi que le coût de la rémunération des options d'achat d'actions. Lorsque ces options sont exercées, les coûts de rémunération correspondants sont transférés dans le capital-social.

Les bons de souscription incluent les charges liées aux bons de souscription. Lorsque ces bons de souscription sont exercés, les charges correspondantes sont transférées dans le capital-social. Lorsque ces bons de souscription sont expirés, les charges correspondantes sont transférées dans le surplus d'apport.

Le déficit comprend l'ensemble des profits et pertes non distribués de l'exercice en cours et des exercices antérieurs.

Perte par action

La perte par action de base est calculée en divisant la perte nette attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice présenté. La perte par action diluée est calculée selon la méthode du rachat d'actions. Conformément à la méthode du rachat d'actions, le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation est augmenté pour inclure les actions additionnelles découlant de l'exercice présumé des options d'achat d'actions et des bons de souscription, si l'effet est dilutif. Le nombre d'actions additionnelles est calculé en présumant que les options d'achat d'actions et les bons de souscription en circulation seront exercés et que le produit de ces exercices sera utilisé pour acquérir des actions ordinaires au prix moyen du marché au cours de l'exercice présenté.

Crédit d'impôt à recevoir

La Société a droit à des crédits d'impôt remboursables sur les frais de prospection admissibles engagés et à des crédits de droits remboursables selon la Loi sur l'impôt minier. Ces crédits d'impôt sont comptabilisés en réduction des dépenses de prospection engagées et en fonction des estimations de la direction. La Société comptabilise ces crédits d'impôt lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les crédits seront recouvrés et accordés et que la Société respectera les conditions connexes.

Instruments financiers

Comptabilisation et décomptabilisation

Les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

Les actifs et les passifs financiers sont initialement évalués à la juste valeur ajustée en fonction des coûts de transaction, le cas échéant.

Les actifs financiers sont décomptabilisés lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à un actif financier arrivent à expiration, ou lorsqu'un actif financier et la quasi-totalité des risques et avantages sont transférés. Un passif financier est décomptabilisé en cas d'extinction, de résiliation, d'annulation ou d'expiration.

Le classement des instruments financiers selon IFRS 9 repose sur le modèle d'affaires de l'entité et les caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'actif ou du passif financier.

Classement et évaluation initiale des actifs financiers

Les actifs financiers sont classés dans une des catégories suivantes :

- Au coût amorti;
- À la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN);

Tous les produits et charges se rapportant aux actifs financiers comptabilisés en résultat net sont présentés dans les charges financières ou les revenus d'intérêts.

Évaluation ultérieure des actifs financiers

Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers sont évalués au coût amorti s'ils répondent aux conditions suivantes :

- Ils sont détenus selon un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs financiers afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- Les conditions contractuelles des actifs financiers donnent lieu à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts sur le principal restant dû.

Après leur comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. L'actualisation est omise si son effet est non significatif. La trésorerie et équivalents de trésorerie et les intérêts à recevoir font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Les actifs financiers qui sont détenus selon un modèle économique différent de ceux de type « détention aux fins de la perception » ou « détention aux fins de la perception et de la vente » sont classés dans la catégorie de la JVRN.

Les actifs de cette catégorie sont évalués à la juste valeur et les profits ou les pertes sont comptabilisés en résultat net. La juste valeur des actifs financiers de cette catégorie est déterminée en fonction de transactions sur un marché actif ou en appliquant une technique d'évaluation lorsqu'il n'existe pas de marché actif.

Les titres négociables font partie de cette catégorie d'instruments financiers.

Dépréciation des actifs financiers

Les dispositions relatives à la dépréciation d'IFRS 9 utilisent davantage d'informations de nature prospective, soit le modèle des pertes de crédit attendues, lequel remplace le modèle des pertes subies d'IAS 39.

La comptabilisation de pertes de crédit n'est plus tributaire de l'identification d'un événement générateur de pertes de crédit par la Société. Cette dernière doit plutôt tenir compte d'un éventail élargi d'informations pour l'appréciation du risque de crédit et l'évaluation de pertes de crédit attendues, notamment : des événements passés, des circonstances actuelles, des prévisions raisonnables et justifiables qui touchent la recouvrabilité attendue des flux de trésorerie futurs de l'instrument financier.

L'évaluation des pertes de crédit attendues est déterminée à chaque date de clôture afin de refléter les variations du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale de l'actif financier correspondant.

Classement et évaluation des passifs financiers

Les passifs financiers de la Société comprennent les créditeurs et charges à payer (excluant les salaires et les charges sociales).

Subséquemment, les passifs financiers sont évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les charges d'intérêts et, le cas échéant, les variations de la juste valeur d'un instrument comptabilisée en résultat net sont présentées dans les charges financières ou dans les revenus d'intérêts.

Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts sur les bénéfices représente les impôts exigibles et les impôts différés. La Société comptabilise les impôts exigibles en fonction des bénéfices imposables pour l'exercice, lesquels sont calculés en utilisant les taux d'imposition qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur à la date de l'état consolidé de la situation financière. Toutefois, puisque la Société est en phase d'exploration et qu'il n'y a pas de bénéfice imposable, la charge d'impôt comptabilisée en perte nette ne correspond présentement qu'à de l'impôt différé.

Les impôts sur les bénéfices différés sont comptabilisés en utilisant la méthode du passif fiscal qui requiert que les impôts sur les bénéfices reflètent l'impact fiscal prévu dans l'avenir des écarts temporaires entre la valeur comptable des actifs et des passifs et leur valeur fiscale. Les actifs et les passifs d'impôts différés sont déterminés pour chaque écart temporaire basé sur les taux d'imposition en vigueur ou pratiquement en vigueur qui devraient s'appliquer au moment où les éléments sous-jacents des charges ou des recouvrements d'impôts devraient être réalisés. L'impact d'un changement au niveau du taux d'imposition ou du régime fiscal est comptabilisé au cours de l'exercice où il entre en vigueur. Les actifs d'impôts différés, comme les reports de pertes autres qu'en capital ou la différence temporaire déductible sous-jacente, sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que des bénéfices imposables seront disponibles et contre lesquels les actifs pourront être utilisés. L'évaluation repose sur la prévision des résultats opérationnels futurs de la Société ajustés pour tenir compte des produits et des charges non imposables importants et de limites particulières sur l'utilisation de toute perte fiscale ou tout crédit d'impôt inutilisés. Les passifs d'impôt différés sont toujours comptabilisés en entier.

Les actifs ou les passifs d'impôt différé sont compensés uniquement lorsque la Société a le droit et l'intention de compenser les actifs ou les passifs d'impôt exigible découlant des mêmes administrations fiscales.

Les variations des actifs ou les passifs sont comptabilisés en perte nette à titre de charge d'impôt différé, sauf si elles concernent des éléments qui ont été comptabilisés en autres éléments de la perte globale ou directement en capitaux propres, auquel cas l'impôt différé correspondant est également comptabilisé en autres éléments de la perte globale ou en capitaux propres, respectivement.

Monnaie fonctionnelle et de présentation

La monnaie de présentation et fonctionnelle de la Société est le dollar canadien.

Estimations comptables critiques

La préparation d'états financiers consolidés exige de la direction qu'elle fasse des estimations et qu'elle émette des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés en actifs et en passifs et sur la divulgation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants présentés en produits et en charges au cours de l'exercice en question. Les principaux secteurs où la direction doit utiliser des estimations se rapportent à la détermination de la possibilité de recouvrer les montants présentés en actifs de prospection et d'évaluation, la détermination de la possibilité de recouvrer les sommes à recevoir et les crédits d'impôt, les variables utilisées pour déterminer la juste valeur des options d'achat d'actions octroyées et des bons de souscription émis, et la détermination de la possibilité de recouvrer les actifs d'impôts différés et la capacité de la Société à poursuivre sur une base de continuité d'exploitation. Bien que la direction soit d'avis que ses estimations sont raisonnables, les résultats réels pourraient différer de ces estimations, ce qui pourrait avoir un impact sur les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie dans l'avenir.

Provisions et passifs éventuels

Des provisions sont comptabilisées lorsqu'il y a une obligation juridique ou implicite résultant d'événements passés, qu'il est probable qu'un déboursé de ressources sera requis pour régler l'obligation, et que le montant de l'obligation peut être évalué de façon fiable. Les provisions sont évaluées à la valeur actuelle des dépenses prévues pour régler l'obligation.

Informations sectorielles

La Société exerce actuellement ses activités dans un seul secteur soit le secteur de la prospection et de l'évaluation des ressources minérales et toutes les activités sont menées au Canada.

ATTESTATION DE L'INFORMATION PRÉSENTÉE DANS LES DOCUMENTS ANNUELS

Le chef de la direction et le chef des opérations financières ont signé les attestations officielles des documents annuels tels que requis par le règlement 52-109 pour émetteur émergent, confirmant l'examen, l'absence d'information fausse ou trompeuse et l'image fidèle des documents annuels déposés.

- Le chef de la direction et le chef des opérations financières confirment avoir examiné les états financiers annuels et le rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice clos le 31 janvier 2019.
- Le chef de la direction et le chef des opérations confirment qu'à leur connaissance, et avec la diligence raisonnable dont ils ont fait preuve, que les documents annuels ne contiennent pas d'information fausse ou trompeuse concernant un fait important ni n'omettent de fait important devant être déclaré ou nécessaire à une déclaration non trompeuse compte tenu des circonstances dans lesquelles elle a été faite, pour la période visée par les documents annuels.

Le chef de la direction et le chef des opérations financières confirment qu'à leur connaissance, et avec la diligence raisonnable dont ils ont fait preuve, que les états financiers annuels et les autres éléments d'information financière présentés dans les documents annuels donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'émetteur aux dates de clôture de l'exercice présenté dans ses documents annuels, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour cet exercice.

AUTRES ÉLÉMENTS DE L'ANALYSE PAR LA DIRECTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Les informations financières du tableau suivant sont tirées des états financiers intermédiaires résumés non vérifiés pour chacune des périodes indiquées.

ACTIFS DE PROSPECTION ET D'ÉVALUATION

	31 janvier	
	2019	2018
Solde au début de l'exercice	2,884,045 \$	1,828,853 \$
Ajouter :		
Acquisition d'actifs de prospection et d'évaluation	750,748	223,520
Actifs de prospection et d'évaluation de la filiale	4,127,030	-
Forage	2,363,085	755,976
Géologie et géophysique	8,850	416,965
Géochimie	47,959	-
Autres dépenses de prospection et d'évaluation	46,208	24,418
	<u>7,343,880</u>	<u>1,420,879</u>
Solde avant diminution	<u>10,227,925</u>	<u>3,249,732</u>
Crédits d'impôt relatif aux ressources	364,324	(8,098)
Refacturation	21,150	316,410
Disposition	25,000	57,375
Radiation des actifs de prospection et d'évaluation	8,605	-
	<u>419,079</u>	<u>365,687</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>9,808,846 \$</u>	<u>2,884,045 \$</u>

Les informations financières sélectionnées ci-dessous sont tirées de nos états financiers consolidés audités.

COMPOSANTES IMPORTANTES

	2019	31 janvier 2018	2017
États du résultat global			
Honoraires professionnels et de consultants	607 179 \$	93 468 \$	229 350 \$
Inscription, registrariat et information aux actionnaires	286 414 \$	135 329 \$	144 151 \$
Paiements fondés sur des actions	254 475 \$	146 754 \$	129 401 \$
Variation nette de la juste valeur des titres négociables et des bons de souscription	276 300 \$	76 592 \$	5 623 \$
Revenu d'intérêt et frais de gestion	31 255 \$	15 920 \$	6 558 \$
		31 janvier	
	2019	2018	2017
États de la situation financière			
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 275 858 \$	1 692 814 \$	305 052 \$
Actifs de prospection et d'évaluation	9 808 946 \$	2 884 045 \$	1 828 853 \$

DIVULGATION DES TITRES EN CIRCULATION (au 21 mai 2019)

Actions en circulation :	44 980 558
Options en circulation :	3 106 058
Prix de levée moyen :	0,59 \$

<u>Date d'échéance</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Prix d'exercice</u> \$
Juin 2019	60 096	0,42
Juillet 2019	168 269	0,42
Juillet 2019	192 308	0,46
Décembre 2020	1 125 000	0,61
Mai 2022	240 385	0,62
Décembre 2023	1 320 000	0,61
	<u>3 106 058</u>	

Bons de souscription et options aux courtiers en circulation :	4 445 331
Prix de levée moyen :	0,85 \$

<u>Date d'échéance</u>	<u>Nombre d'actions</u>	<u>Prix d'exercice</u> \$
June 2020	<u>4 445 331</u>	0,85

Risques et incertitudes. La Société est sujette à une variété de risques, dont certains sont exposés ci-dessous. Si l'un des risques suivants se matérialise, les activités, les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société pourraient en être grandement affectés défavorablement.

Risques inhérents aux activités d'exploration minière. L'exploration minière implique un haut degré de risques. Seulement quelques projets qui sont explorés sont ultimement développés en mines productrices. Des formations inhabituelles ou imprévues, des feux, des pertes d'énergie, le manque de main-d'œuvre, des inondations, des glissements de terrain et l'incapacité d'obtenir la machinerie, l'équipement ou la main-d'œuvre appropriée sont d'autres risques impliqués dans la conduite de programmes d'exploration. La Société, de temps à autre, augmente son expertise interne d'exploration et d'opération avec des conseils de consultants ou autres, lorsque requis. La viabilité commerciale d'un gisement aurifère ou autre dépend de plusieurs facteurs incluant le coût des opérations, la variation de la teneur et les fluctuations dans le prix du minéral produit. Il n'y a aucune installation souterraine ou de surface sur les projets miniers de la Société, ni aucun gisement connu de valeur commerciale. Tout programme réalisé sur un projet de la Société constituerait une recherche exploratoire de minéraux..

Titres de projet. Bien que la Société ait pris des mesures diligentes afin d'obtenir les titres pour les projets miniers dans lesquels elle a un intérêt financier, et qu'au meilleur de sa connaissance, les titres de ces projets sont en bonne condition, cela ne constitue pas une garantie de titre. Les projets peuvent être assujettis à des ententes précédentes ou transferts non enregistrés, à des revendications territoriales des premières nations ou des gouvernements et au non-respect de dispositions réglementaires.

Permis et licences. Les opérations de la Société peuvent requérir des permis et licences de différentes autorités gouvernementales. Il ne peut y avoir d'assurance que la Société puisse obtenir tous les permis et licences qui peuvent être requis aux fins de l'exploration, du développement et des opérations minières sur ses projets.

Prix des métaux. Même si les programmes d'exploration de la Société sont couronnés de succès, des facteurs hors du contrôle de la Société peuvent affecter la mise en marché des minéraux découverts. Historiquement, les prix des métaux ont fluctué largement et sont affectés par de nombreux facteurs hors du contrôle de la Société, incluant la conjoncture internationale, économique et politique, les anticipations sur l'inflation, les fluctuations de taux de change,

les taux d'intérêt, les modèles de consommations globales et régionales, les activités spéculatives et les niveaux de production mondiale. L'effet de ces facteurs ne peut pas être prévu précisément.

Compétition. L'industrie minière est intensément compétitive dans toutes ses phases. La Société est en compétition avec plusieurs compagnies possédant de plus grandes ressources financières et facilités techniques qu'elle pour l'acquisition d'intérêts miniers aussi bien que pour le recrutement et la rétention de personnel qualifié.

Règlements environnementaux. Les opérations de la Société sont régies par des lois gouvernementales concernant la protection de l'environnement énoncées de temps à autre par les agences gouvernementales. Les lois environnementales impliquent des restrictions à l'égard de déversements, de l'émission de substances variées produites dans le cadre d'opérations minières, telles que l'infiltration de parcs à résidus qui résulterait en pollution de l'environnement. Cette législation peut résulter en l'imposition d'amendes et pénalités. De plus, certains types d'opérations nécessitent la soumission et l'autorisation d'avis d'impact environnemental. La réglementation environnementale évolue, ce qui signifie que les standards sont plus stricts et que les pénalités pour non-conformité sont plus rigoureuses. Les approbations environnementales des projets proposés comportent un degré élevé de responsabilité pour les compagnies et les administrateurs, officiers et employés. Le coût de conformité aux changements ou règles gouvernementales a le potentiel de réduire la rentabilité des opérations. La Société entend pleinement se conformer à toutes les règles environnementales.

Conflits d'intérêts. Certains administrateurs ou administrateurs proposés de la Société sont aussi administrateurs, officiers ou actionnaires d'autres compagnies qui sont aussi engagées dans l'acquisition, le développement et l'exploitation de ressources naturelles. De telles associations peuvent provoquer des conflits d'intérêts de temps en temps. Les administrateurs de la Société sont requis par la loi d'agir honnêtement et en bon père de famille au meilleur intérêt de la Société et de dévoiler tout intérêt qu'ils pourraient avoir dans tout projet ou opportunité de la Société. Si un conflit d'intérêts survient à une réunion du conseil d'administration, tout administrateur en conflit dévoilera son intérêt et s'abstiendra de voter sur ce point. Pour déterminer si oui ou non, la Société participera dans tout projet ou opportunité, les administrateurs considéreront premièrement le degré de risque auquel la Société s'expose et sa situation financière à ce moment.

Stade de développement. Les projets de la Société sont au stade d'exploration et à ce jour, aucune d'entre eux n'a un gisement prouvé de minerai. La Société n'a pas d'historique de revenus ou de retour sur investissement, et dans le futur, il n'y a aucune assurance qu'elle produira des revenus, qu'elle opérera à profit ou qu'elle procurera un retour sur l'investissement.

Conditions de l'industrie. Les opérations d'extraction et de traitement sont sujettes aux règles gouvernementales. Les opérations peuvent être affectées à différents degrés par les règles gouvernementales telles que des restrictions sur la production, des contrôles de prix, des hausses d'impôts, l'expropriation de propriété, des contrôles de pollution ou des changements aux conditions sous lesquelles le minerai peut être extrait, traité ou vendu. La vente du minerai peut être affectée par plusieurs facteurs hors du contrôle de la Société, tels que les règlements gouvernementaux. L'effet de ces facteurs ne peut pas être déterminé précisément.

Risques non assurés. Des risques tels que des conditions géologiques inhabituelles sont impliqués dans l'exploration et le développement de gisements miniers. La Société peut devenir responsable pour la pollution ou autres risques qui ne peuvent pas être assurés ou contre lesquels la Société peut choisir de ne pas s'assurer à cause des fortes primes ou pour d'autres raisons. Le paiement de telles responsabilités pourrait résulter en la perte d'actifs pour la Société ou l'insolvabilité de la Société.

Financement futur. La finalisation de futurs programmes peut requérir l'obtention de financement additionnel, ce qui peut diluer les intérêts des actionnaires actuels.

Employés clés. La direction de la Société repose sur quelques officiers clés et membres du conseil d'administration, dont la perte pourrait avoir un effet nuisible sur ses opérations.

Agence des Douanes et du Revenu du Canada. Aucune assurance ne peut être donnée à l'effet que l'Agence des Douanes et du Revenu du Canada soit d'accord avec la qualification des dépenses de la Société au titre de dépenses canadiennes d'exploration ou de dépenses canadiennes de développement ou l'admissibilité de telles dépenses au titre de dépenses canadiennes d'exploration sous la Loi de l'impôt du Canada.